

Charenton

magazine

N° 186 - mai 2011



Police municipale
Sécurité et proximité



Réunions publiques

4



Ça bouge dans les établissements scolaires

6

12

DOSSIER



La police municipale au service de votre sécurité

16

Lutter contre la crise grâce aux aides du C.C.A.S.

18

Dictée des familles, fête des quartiers, fête des mères ... Retrouvez vos rendez-vous de mai

SOMMAIRE

mai 2013 N° 180

22



4 commerces à la une

29

Bois de Vincennes : la mobilisation se poursuit

24



Les actualités et l'agenda culturel et artistique de la Communauté de communes

Charenton magazine N° 180 - mai 2013

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **N. Deschamps - M. Fuzon - C. Lormier - J.P. Le Nai - T. Peyrelevade - Fotolia**

Mise en page : **J.M. Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

J'aime le contact direct avec vous, les discussions franches et objectives pour faire progresser notre ville et c'est ainsi que j'ai organisé à nouveau des réunions de quartier pour vous rencontrer.

Ces réunions sont un bon moyen d'information sur les projets de la ville, mais aussi un moment privilégié pour vous entendre sur tous les sujets.

Force est de constater que deux thèmes reviennent prioritairement dans les questions qui sont posées : la propreté et la sécurité.

Sur la propreté, j'ai coutume de dire qu'ailleurs c'est souvent bien pire, mais je ne me satisfais pas pour autant de la situation. Tous les quartiers sans exception sont nettoyés tous les matins. Force est de constater, notamment en fin de journée, que, malgré tous nos efforts pour garder la ville belle et propre, des papiers traînent, des poubelles sont sorties en dehors des horaires, des encombrants sont déposés de façon sauvage, les crottes de chiens et les mégots de cigarettes jonchent le sol. Ces incivilités ne sont plus tolérables et après la phase de prévention, nous serons désormais plus sévères vis-à-vis des contrevenants.

S'agissant de la sécurité, Charenton demeure relativement préservée. Mais il est vrai que nos villes attirent de nouvelles bandes organisées notamment dans les cambriolages. Nous constatons des vols furtifs, en plein jour, avec la complicité de mineurs. Cette technique laisse la police et la justice impuissantes à punir ces enfants instrumentalisés par des adultes, eux-mêmes souvent dépourvus de papiers d'identité. Les rez-de-chaussée et jardins sont les cibles favorites de ces nouveaux délinquants. Soyez vigilants.

C'est la raison pour laquelle nous avons augmenté les effectifs de notre police municipale auxquels je demande de la présence sur le terrain et de la proximité. La vidéo-protection, à laquelle de nombreuses communes se sont ralliées, est développée. En collaboration avec la police nationale, un travail en profondeur est effectué pour dissuader, prévenir, surveiller. La sécurité est la première des libertés et un pilier de la cohésion sociale. Nous y sommes attachés.

Bien sincèrement.



Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

RÉUNIONS DE QUARTIERS

L'avenir de Charenton se construit ensemble

Du 9 au 17 avril, le Maire, Jean-Marie Brétilon, entouré de l'équipe municipale est allé à la rencontre des Charentonnais au cœur de leurs quartiers. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les habitants de prendre connaissance des projets importants de la ville mais aussi d'échanger avec leurs élus.

Comme il l'avait fait déjà fait à plusieurs reprises, notamment en septembre dernier, le Maire est allé à la rencontre des habitants à l'occasion de réunions publiques organisées au sein des différents quartiers qui forment la ville.

Après avoir tenu à expliquer le choix de la municipalité de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014, être revenu sur la mobilisation massive des Charentonnais contre l'installation de l'aire d'accueil pour les gens du voyage dans le Bois de Vincennes ou encore s'être félicité de l'implantation de sociétés importantes sur le territoire, Jean-Marie Brétilon, a consacré son introduction aux contraintes financières auxquelles Charenton est soumise, depuis plus d'un an. À ce propos, Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-adjoint en charge des Finances n'a pas caché ses inquiétudes pour l'avenir.

Une présentation spécifique à chaque réunion était ensuite proposée aux participants afin d'illustrer projets actuels et futurs mais aussi les problématiques liées à chaque quartier de la ville. Ainsi, projet Coeur de ville, réfection de la place d'Astier ou encore, trajet des bus 109 et 24, implantation du tramway, création de zones 30, sécurité dans les immeubles, etc. n'ont pas manqué d'intéresser les Charentonnais.

Ces derniers avaient ensuite tout le loisir d'interpeller leurs élus sur les sujets qui les préoccupent. A l'issue de ces quatre réunions, il s'avère que les préoccupations des habitants rejoignent parfaitement celles de l'équipe municipale autour de trois thèmes principaux : la propreté, le stationnement et la sécurité. ■



Réunion du quartier Valmy • Mardi 9 avril



Les questions relatives à la sécurité ont été soulevées à chaque réunion de quartier.



Réunion du quartier Pasteur • Jeudi 11 avril



A chaque réunion, le Maire, a présenté les projets intéressant le quartier concerné.



Réunion du quartier Centre ville • Lundi 15 avril



Réunion du quartier Bercy • Mercredi 17 avril



Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-adjoint, a apporté des précisions sur le budget de la ville



Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint en charge du patrimoine, de l'environnement et du cadre de vie, est revenu sur les grandes opérations urbaines.



Les Charentonnais ont eu tout le loisir d'interroger l'équipe municipale.

EVEIL ET PLAISIR

Le livre jeunesse au centre de toutes les attentions

La lecture est une porte ouverte sur le monde. Pour les enfants, l'objet représente en quelque sorte une découverte, une aventure, un partage... C'est ainsi qu'a eu lieu dernièrement le premier festival du livre jeunesse à Charenton. Pour cela, de nombreux partenaires ont partagé leur savoir-faire et ont eu à coeur de proposer aux écoliers **une importante opération pour stimuler l'imagination et la créativité des jeunes lecteurs.**



La 5^e circonscription de l'Inspection d'Académie mobilise chaque année, depuis 2008, les écoles de Charenton et d'Alfortville, pour participer à un grand prix littéraire et ainsi prévenir et lutter contre l'illettrisme. Les enfants sont amenés à argumenter pour le choix d'un ouvrage parmi une sélection de publications jeunesse. Pour l'occasion, en mars dernier, l'Education nationale s'est associée à la Ville, aux médiathèques ainsi qu'à la librairie "l'Esprit livre" pour leur offrir des actions et des rencontres sur deux jours.

"Vivre la ville" était la thématique sur laquelle s'était porté l'ensemble du projet. Dans le hall de l'école Aristide Briand étaient exposés de nombreux travaux plastiques réalisés en classe ainsi que des maquettes et montages photos. De leur côté, les médiathèques présentaient des coins lectures tandis que "l'Esprit livre" avait installé un important stand de livres. De nombreuses



familles se sont pressées pour parcourir ce festival, curieuses de partager avec leurs petits cet intérêt pour les belles histoires. Des auteurs et des illustrateurs avaient été conviés pour parler de leur travail et pour dédicacer leurs albums aux jeunes lecteurs.

A l'école maternelle Champ des Alouettes, c'est une rue commerçante réalisée en carton et couleurs que les enfants étaient fiers de montrer, pour donner eux aussi leur vision de la ville. Cette opération autour du livre a rencontré un franc succès auprès des jeunes et de leur famille et c'est tout là le dessein d'un tel dispositif : faire partager le goût de la lecture et en même temps susciter le dialogue. ■

ECHANGE CULTUREL

Les collégiens accueillent leurs correspondants italiens

Au mois de mars dernier, les élèves italianistes du collège la Cerisaie ont reçu un groupe de 15 jeunes italiens, tout droit venus de Borgo Val di Taro. Dans le cadre d'un échange avec l'Institut Manara, ils sont venus, le temps d'un séjour charentonnais, progresser en langue, découvrir la culture et les habitudes de leurs camarades. Pendant la semaine, ils ont visité Paris et ses monuments, comme le Grand Palais ou la



Conciergerie. Le week-end, les familles qui les hébergeaient avaient préparé quelques belles sorties, à la Tour Eiffel ou encore dans des parcs d'attraction.

Ces échanges se sont déroulés dans la plus grande fraternité et le plus bel exemple en est la soirée qui les a réunis au réfectoire du collège le 22 mars au soir.

La section Italie du Comité de Jumelage encourage toutes les actions qui visent à favoriser les échanges culturels entre les jeunes et à entretenir les liens d'amitiés entre les deux villes. C'est pourquoi il participe financièrement au montage de tels projets. ■

Une semaine pour voir le collège autrement

L'année scolaire est souvent caractérisée par un rythme très soutenu, de trimestre en trimestre. C'est pourquoi, afin de donner la possibilité aux enseignants de rompre cette mécanique bien rodée des emplois du temps et d'offrir aux élèves des moments d'apprentissage différents, les établissements peuvent "banaliser" une semaine. Le collège de la Cerisaie a décidé, pour la première fois, de mettre en place ce dispositif du 15 au 19 avril dernier. Ainsi, les équipes enseignantes ont pu proposer à leurs élèves, **en lieu et place des cours habituels, des actions culturelles, éducatives mais également sportives.**

Une classe a pu faire une excursion à Bayeux, tandis qu'une autre découvrait la maison de Victor Hugo, la cité des sciences, le palais de Tokyo ou encore une exposition thématique au musée du Louvre. Durant cette semaine, les collégiens ont eu, en outre, l'opportunité de participer à des ateliers variés, en s'initiant au théâtre, au manga ou au travail de la voix. Dans le même temps, des actions de prévention ont été organisées, en matière de sécurité routière, de secourisme ou encore de lutte contre les drogues. Les collégiens ont aussi mis à profit ces moments différents pour participer à des rencontres sportives (ultimate, volley) ou encore, pour les 6e, à un grand cross organisé dans le bois de Vincennes. C'est ainsi que près de 170 jeunes collégiens se sont élancés, avec enthousiasme, pour des parcours de 900, 1600 et 2400 m. Parents et bénévoles de l'Azur olympique avaient



été sollicités pour l'encadrement et l'organisation de ces courses. D'ailleurs, les familles n'avaient pas été oubliées durant cette semaine banalisée, puisque l'établissement leur ouvrait ses portes le 19 avril dernier, afin que les futurs élèves puissent visiter les lieux et rencontrer les équipes. Enfin, si d'aucuns ont pu apprécier **la diversité des activités proposées** durant cette semaine et la

possibilité pour eux de **poser un regard différent sur leur établissement**, il était aussi entendu qu'elle facilitait la mise en place d'examens, comme le brevet blanc pour les élèves de 3^e et l'attestation scolaire de sécurité routière. Cette expérience, menée pour la première fois à Charenton, a permis de diversifier les apprentissages et de promouvoir l'ouverture culturelle sur le monde. ■

Conseil général des collégiens

Les deux ans du mandat du Conseil général des collégiens est quasiment achevé. Le fruit de leur travail sera visible **le samedi 25 et le dimanche 26 mai au festival de l'Oh**. Ces collégiens, parmi lesquels deux charentonnais, Léah Kadouch et Louis Rougier, ont monté un projet sur le thème : "Comment s'ouvrir au monde". Un vote a eu lieu dans les collèges du territoire dont fait partie Charenton-le-Pont. Parmi plusieurs propositions, le choix a été porté vers "Les Sports du Monde". Pendant ces deux jours, il sera proposé une initiation ainsi que la découverte de l'histoire du Kayak, de l'Aviron et du Dragon boat. **Venez les retrouver nombreux à Vitry-sur-Seine : Quai Jules Guesde** ■

RYTHMES SCOLAIRES

Aucune ville du département n'appliquera la réforme en 2013

Comme votre journal vous l'annonçait le mois dernier, Charenton a choisi de demander le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à septembre 2014.

Si l'on dresse un état des lieux au niveau national, seules 22,3 % des villes ont annoncé mettre en place la semaine de 4,5 jours dès la rentrée prochaine tandis que 100% des villes du Val-de-Marne, la presse s'en est fait l'écho, attendront la rentrée 2014.

L'heure est pour le moment à la réflexion et la concertation entre les différents partenaires pour adapter au mieux les structures et l'organisation nécessaire. ■



▲ Le Parisien du 30 mars 2013

CRÉATION

Les accueils de loisirs exposent à la Coupole

Cette année, les enfants des accueils de loisirs de la Ville ont réalisé un projet de grande envergure. Tous ont répondu à une thématique qui allait recouvrir l'ensemble de leurs créations, "l'animal dans l'art".

Ils n'ont pas manqué d'inspiration car il faut dire que l'animal est une figure omniprésente dans les représentations artistiques et chacun voulait contribuer à ce bestiaire collectif !

Amusés par la démarche, quelques parents ont même souhaité participer à des ateliers. Les enfants de maternelle et d'élémentaire ont expérimenté de nombreux supports, en réalisant des peintures, des photos, des dessins. Ils se sont essayés aussi au volume, avec des collages et assemblages divers. Tous ces travaux plastiques

vont être réunis en un seul et unique lieu, au centre commercial de la Coupole, devant l'Espace Art et Liberté au cours de la journée du **samedi 25 mai, de 9h à 18h**.

Les Charentonnais sont conviés à parcourir l'exposition qui présente l'ensemble de leurs créations. Les équipes d'animation des accueils de loisirs se tiendront à leur disposition, comme des médiateurs culturels, pour appréhender les œuvres et partager leurs impressions.

Centre commercial la Coupole
3, place des Marseillais ■



LOISIRS ET DÉCOUVERTES

Entre terre et mer, choisissez votre mini-séjour !



Charenton organise pour les enfants scolarisés cette année en élémentaire des mini-séjours durant les mois de juillet et d'août. Cet été, deux destinations ont été retenues :

- **Fécamp** (Seine-Maritime) : du 8 au 12 juillet

Les jeunes vacanciers qui auront choisi cette destination profiteront de baignades en mer, découvriront les falaises, apprendront les techniques de la pêche à pied, sans oublier les activités manuelles et sportives.

- **Louviers** (Eure) : du 15 au 19 juillet et du 5 au 9 août

La nature est au cœur du programme de ce séjour, avec de l'équitation, des jeux en forêt et des activités de plein air... mais aussi de la danse et quelques jolies veillées !
Tarifs : de 60,80 € à 216,60 € en fonction du quotient familial

Les demandes d'inscription pour le compte d'autres familles ne seront pas acceptées.

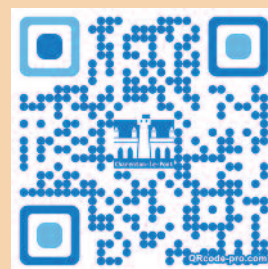
Les inscriptions s'ouvriront le **mardi 21 mai** et s'effectueront auprès du service Enfance (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 - fermé le mardi après-midi) 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80 ■

ACCUEILS DE LOISIRS

Vive les vacances !

Les inscriptions pour les accueils de loisirs de cet été sont ouvertes !

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'un de ces centres, il vous faudra l'inscrire **avant le dimanche 9 juin** prochain sur l'espace famille du site Internet de la Ville, en vous munissant pour cela de votre code famille et du mot de passe. Vous pouvez également utiliser le flash-code ci-dessous.



www.charenton.fr rubrique "Espace Famille"
Renseignements au 01.46.76.47.80 ■

CMJ

Les jeunes s'engagent pour la protection de l'environnement !



Parmi les propositions du conseil municipal des jeunes, élus en novembre 2011, figurait l'organisation d'événements éco-citoyens.

La commission environnement s'est donc penchée sur des moyens simples de préserver les ressources naturelles et de sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement.

Le 6 avril dernier, les jeunes élus, accompagnés de leurs familles et amis ont ainsi procédé à l'installation officielle, sur les bords de Marne, d'hôtels à insectes et de mangeoires à oiseaux. Décorés par leurs soins, ces abris vont permettre, non seulement **d'assurer la pollinisation**, mais aussi **de contribuer à la biodiversité**.

La date avait été retenue non seulement pour marquer symboliquement le début du printemps, mais aussi car elle rentrait dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, du 1^{er} au 7 avril derniers.

Convaincus que c'est au quotidien, avec des gestes simples, que les mentalités et les usages peuvent changer, ils ont ensuite participé, en présence de **Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ**, à un atelier ludique, animé par les ambassadeurs du tri.

Ces jeunes élus pourront maintenant inciter leurs camarades à adopter des comportements écoresponsables, en procédant à la collecte sélective, à leur domicile, mais aussi dans les établissements qu'ils fréquentent, comme l'Espace Jeunesse par exemple. ■

PASSION CINÉMA

Le "Renc'art des lumières"

Les amateurs de courts-métrages vont pouvoir se réjouir : le service municipal Jeunesse invite les Charentonnais à une journée entièrement consacrée au cinéma. Le **samedi 25 mai prochain**, dès 20h, seront en effet projetés, dans la grande salle polyvalente, **une sélection de courts-métrages indépendants**. Dans l'après-midi, de 14h à 17h, les réalisateurs seront présents et exposeront leur expérience, répondant volontiers aux questions du public. L'objectif de ce rendez-vous, initié, dans



le cadre de leurs études, par deux jeunes étudiants en communication dont Marion Bianchi, jeune Charentonnaise, est aussi de susciter des vocations et de mieux connaître les métiers du cinéma. C'est pourquoi ont été associées à ce projet des structures spécialisées, comme l'école Louis Lumière, Eicar ou 3is, qui présenteront des stands d'information, comme une sorte de mini-forum des métiers de l'audiovisuel et du cinéma.

Espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.54 ■

LYCÉE POLYVALENT ROBERT SCHUMAN

Une journée portes ouvertes très réussie !

Une fois par an, le lycée Robert Schuman, situé rue de l'Embarcadère, ouvre ses portes au public. En mars dernier, un public venu nombreux s'est donc rendu dans l'établissement, pour y découvrir les expositions, stands et informations disposés sur les trois niveaux que compte le lycée.

Parmi les visiteurs, des collégiens, des lycéens, des étudiants ainsi que leurs familles étaient venus parcourir les lieux et surtout aller à la rencontre des équipes éducatives et des professionnels.



La notion d'accueil avait été soigneusement préparée, puisque des "élèves ambassadeurs" se chargeaient de guider et d'informer les visiteurs dès leur arrivée. Plus qu'une journée portes ouvertes, il s'agissait aussi d'un forum des métiers élaboré pour accompagner le lycéen dans son parcours et l'aider à formuler ses vœux d'orientation. ■

RÉSEAU DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

En direct du chantier

Depuis un an, RTE s'affaire sur le chantier du poste électrique de l'Archevêché pour offrir aux riverains un environnement urbain plus harmonieux.



Depuis fin avril, les bâtiments qui accueilleront les mats électriques, le matériel de télécommunication et d'automatisme ainsi que le personnel intervenant sur le site sont achevés. Reste, à présent, à réaliser les travaux intérieurs qui permettront ensuite d'ouvrir la phase la plus importante et la plus longue du projet (jusqu'à la fin 2014) : l'installation des mâts électriques.

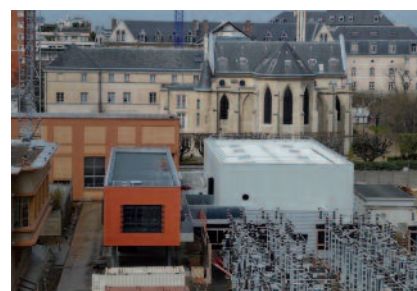
Tout au long des travaux de gros œuvre, un dialogue constant s'est instauré entre les riverains et RTE qui n'a jamais hésité à s'adapter pour prendre en compte les requêtes des habitants. ■



Dès 2012, un certain nombre de cellules électriques avaient déjà été supprimées et enfermées dans un bâtiment insonorisé. Cette opération sera reconduite sur les mâts de 63 000 volts concernés par l'opération actuellement en cours. ■



Le but de toute cette opération est de faire disparaître du paysage une bonne part des mâts électriques de 63 000 volts présents sur le site en les transférant à l'intérieur du bâtiment nouvellement construit. Cette bascule est délicate car l'opération ne doit pas causer d'interruption électrique pour les grandes institutions comme la RATP, par exemple, qui se fournissent en électricité via le poste charentonnais. Cette phase devrait s'achever courant 2015. ■



Le chantier se clôturera, fin 2015, par la démolition des anciens bâtiments du poste, et notamment celui qui abritait le commandement, ainsi que de l'ensemble des mâts électriques devenus inopérants.

A plus long terme, RTE va devoir procéder à la rénovation des mâts de 225 000 volts. A cette occasion, une étude sera effectuée pour savoir si une opération similaire à celle qui est réalisée sur les 63 000 volts est envisageable. ■

DÉCHETTERIE ÉPHÉMÈRE

Grand nettoyage de printemps le 18 mai

La **Communauté de communes**, en partenariat avec la société Véolia, propose aux habitants de Charenton et de Saint-Maurice de tenter une expérience : apporter de manière volontaire leurs encombrants dans une déchetterie éphémère installée dans un quartier de chaque ville. Cette opération se déroulera de 9h à 13h, **le samedi 18 mai, place d'Astier pour Charenton** et le samedi 25 mai sur la place Montgolfier à Saint-Maurice.

En présence des ambassadeurs du tri, les particuliers charentonnais et mauritiens, sur simple présentation d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois, pourront déposer gratuitement leurs vieux objets, des déchets tels que du bois, des gravats, de la ferraille, encombrants, cartons, végétaux, déchets d'équipement électriques et électroniques ainsi que les déchets ménagers spéciaux (déchets toxiques, pots de peintures, etc. habituellement collectés par le camion "Planète"). Certains déchets, quant à eux, ne seront pas acceptés comme les ordures ménagères, les déchets médicaux, les extincteurs, les bouteilles de gaz, les pneus, etc.

Si cette expérimentation à l'échelle d'un quartier s'avère concluante, la Communauté de communes intégrera ce type d'opération dans le marché public de collecte des déchets. ■



SANITAIRE PUBLIC

Un nouveau lieu d'aisance !

Suite aux demandes récurrentes des administrés d'accéder à des sanitaires publics en centre-ville et plus particulièrement lors des événements comme la patinoire ou Tous au Club organisés chaque année, la Ville a jugé pertinent d'implanter un tel mobilier urbain sur la place Aristide Briand et plus précisément à proximité de la station Autolib' où un conifère et des espaces végétalisés lui conféreront une certaine discrétion.

Au regard du coût engendré par ce type d'acquisition, une consultation auprès des sociétés spécialisées a été lancée. Les critères avancés par Charenton étaient très précis notamment en matière d'intégration de ce sanitaire dans le

cadre patrimonial du cœur de ville, mais également en ce qui concerne son accessibilité et le respect de l'hygiène.

Le modèle retenu est constitué d'un matériau à la teinte naturelle contenant un traitement anti graffiti pour se fondre dans son environnement. Il tient son originalité à son toit en pagode laissant filtrer la lumière naturelle pour le confort des usagers. A l'intérieur, ses parois seront intégralement recouvertes de faïence et son agencement a été étudié pour être le plus ergonomique possible. D'ailleurs, ce sanitaire sera entièrement **accessible aux personnes à mobilité réduite**. Totalement automatisé, il assure une hygiène parfaite de la cuvette comme des murs et des



sols. Par ailleurs, cette automatisation assurera la sécurité des utilisateurs puisqu'il se verrouillera "instinctivement" à chaque détection de présence. Enfin, afin d'éviter toute occupation inappropriée et détérioration, la Ville instaurera, lors de son implantation, des horaires d'accès que Charenton Magazine vous communiquera. En dehors de ces tranches d'ouverture, il sera impossible d'accéder au sanitaire.

Actuellement, les services procèdent aux travaux de raccordement nécessaires à la mise en place de **ce nouveau service entièrement gratuit** qui devrait être accessible à tous dès cet été. ■

CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Les inscriptions sont toujours ouvertes

Jusqu'au samedi 15 juin tous les jardiniers amateurs peuvent s'inscrire au 8^e concours des balcons et jardins fleuris. Pour ce faire, ils ont à leur disposition

- des bulletins d'inscription à remplir et à adresser à la Direction de la Communication (Hôtel de ville - 48, rue de Paris - 94220 Charenton),
- le site www.charenton.fr sur lequel ils trouveront également les modalités d'inscription et le règlement du concours. ■



ESPACES VERTS

Haro sur les mauvaises herbes

Les beaux jours sont enfin arrivés et avec eux la pousse de la végétation. Tandis que les jardiniers s'affairent à la préparation du fleurissement estival, les herbes indésirables ont reconquis la voirie et les cimetières.

Malgré les efforts d'arrachage manuel consentis par les services municipaux et les îlotiers de la société Veolia, il s'avère qu'il est nécessaire d'avoir recours à des traitements pour venir à bout de ces mauvaises herbes. La difficulté consiste à donner à nos rues l'aspect d'une ville bien entretenue sans utiliser à l'excès des produits chimiques ou obliger des personnels à un travail pénible d'arrachage manuel.

Charenton confie donc à un prestataire privé, répondant aux obligations réglementaires, le soin de réaliser des interventions ponctuelles 3 à 4 fois durant l'année, afin de garantir aux Charentonnais un seuil de présence des mauvaises herbes en ville qui leur soit acceptable. Pour y parvenir, l'opérateur mobilise tous les moyens nécessaires pour que son action soit la plus rapide possible pour limiter les gênes occasionnées et qu'elle garantisse la sécurité de tous. Certains auront constaté et se seront peut-être étonnés de la présence de ces herbes

indésirables sur la voirie, mais il est bon de rappeler que tout traitement ou arrachage manuel ne peut se faire qu'à un certain stade de leur repousse. Souvenons-nous, par ailleurs, que leur présence prouve que l'urbanisation n'a pas totalement eu raison de la nature.

Malgré tout, pour éviter au maximum ce type de désagrément, lors de la conception de projets neufs ou de réhabilitation, désormais, les services intègrent cette problématique à partir de la phase d'étude. ■



Depuis les années 1980, les Maires d'Ile-de-France ont dû faire face à un besoin ainsi qu'à une demande croissante de leurs administrés en matière de sécurité. C'est ainsi qu'il y a plus de 25 ans, Charenton a fait le choix de mettre en place une police municipale. Depuis, l'utilité de ce service public de proximité entièrement dédié à la tranquillité de la population ne s'est jamais démentie et le développement de ses missions est aujourd'hui encouragé par l'État.



La police municipale, une police de proximité

Auditionné le 12 juillet 2012 par la commission des Lois de l'Assemblée nationale, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a indiqué qu'il s'appuierait sur les collectivités locales et les polices municipales pour faire face aux problèmes d'incivilités. En effet, principalement positionnés sur des missions de prévention et de surveillance des rues que les services de police d'État (police et gendarmerie) ne peuvent plus assurer seuls, **les policiers municipaux sont devenus la 3^e composante de la sécurité intérieure en France.**

Ils représentent une police de proximité de plus en plus incontournable. Toutefois, en dépit du nombre croissant de ses agents, de sa forte visibilité dans les espaces publics et du bon accueil que les habitants leur réservent généralement, la place et le rôle de la police municipale restent peu et mal connus de la population. Ceci est d'autant plus complexe que leur composition et leurs missions ne dépendant que des orientations données par le Maire, leurs caractéristiques sont donc très hétérogènes d'une ville à l'autre.

Une équipe de professionnels

A Charenton, la sécurité des usagers est un sujet prépondérant. Pour preuve, lors de l'installation de l'équipe municipale, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a souhaité affecter un **Conseiller municipal à ce secteur, Pascal Turano**, et développer notamment la Police municipale de la ville. Aujourd'hui, ce service, dont le siège se situe 8, place Henri d'Astier, compte **24 agents** (26 au 1^{er} août prochain) dont 16 policiers municipaux et 8 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Il est important de souligner que le développement de la police municipale s'est accompagné d'une dynamique de professionnalisation de ses agents et Charenton s'enorgueillit de compter parmi ses effectifs des policiers d'expérience. Pour leur permettre de mener à bien leurs missions, ces agents ont à leur disposition 3 voitures sérigraphiées, 2 scooters et 6 VTT, moyens de déplacement qui leur confèrent une proximité accrue avec les habitants. Contrairement aux élus d'autres villes, **le Maire de Charenton n'a, à ce jour, pas pris la décision**



avant tout

Numéros utiles

URGENCES

(Police/Gendarmerie) :
17

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de
8h30 à 17h - 8, Place Henri
d'Astier de la Vigerie
Tél. 01.43.68.02.93
(heures ouvrables et
d'accueil du public)

POLICE NATIONALE

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20
ou le 17

d'armer sa police. Pour les cas extrêmes, les policiers recourent donc à leur bâton de défense, leur bombe lacrymogène, à leurs connaissances en matière de self-défense ou de techniques d'intervention pour lesquelles ils sont formés, mais avant tout, tant que cela reste possible, à la discussion. Dès le 1^{er} septembre, un nouvel outil viendra compléter leur équipement : **ASVP et policiers vont en effet être dotés de 12 boîtiers pour dresser des procès-verbaux électroniques** dans le cadre des infractions de stationnement et au code de la route (voir encadré p.15).

A ce propos, précisons que **des contrôles de vitesse seront plus régulièrement encore mis en place** sur l'ensemble de la commune.

Assurer le bien vivre ensemble avant tout

Souvent associées à la sécurité routière et aux "PV" dressés pour mauvais stationnement, les missions de la Police municipale sont pourtant bien loin de se résumer à cela. **De manière générale, le policier municipal se doit d'assurer la prévention, le bon**

ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Veiller à la tranquillité de la population et à la préservation du cadre de vie fait partie des principales missions de la police municipale.

Garants des arrêtés municipaux et préfectoraux, ils se doivent d'en contrôler le respect. A ce titre, ils ont tout pouvoir pour intervenir en cas de génération de nuisances de toutes sortes depuis les gênes sonores jusqu'aux déjections canines pour lesquelles ils peuvent rédiger des amendes aux propriétaires de chiens peu scrupuleux en passant par les dépôts sauvages de déchets, etc.

De même, pour faire suite aux demandes de tous les Charentonnais qui subissent les nombreuses gênes ou nuisances occasionnées par le public, depuis l'ouverture de la Foire du Trône, des équipes sont sur le terrain, y compris le dimanche, pour verbaliser le stationnement sauvage et prévenir des actes de délinquance ou d'incivilité. Son intervention devrait être renforcée par des effectifs parisiens dont c'est le rôle. Au regard des comportements incivils des automobilistes, la Police municipale accentue les

mis en fourrière sur les véhicules mal stationnés et notamment pour les automobiles dites "ventouses" en stationnement abusif depuis plus de 7 jours.

Prévenir et sanctionner les délits

En collaboration avec des organismes extérieurs, en premier lieu le commissariat de police nationale, les agents veillent à prévenir et à verbaliser avec discernement les infractions et délits constatés sur la voie publique.

A titre d'exemple, ces derniers mois, une recrudescence de **cambrjolages** avait été constatée dans certains quartiers de la ville.

Grâce au travail complémentaire des polices municipale et nationale et notamment de la Brigade Anti Criminalité (BAC), les rondes ont pu être ciblées et des individus interpellés en flagrant délit. Depuis ces arrestations et une véritable action policière orientée sur ce fléau, le nombre des cambriolages est fort heureusement stabilisé. Une action de fond est également conduite pour lutter contre les rassemblements d'individus consommant de

l'alcool sur la voie publique et perturbant la tranquillité de certains quartiers. Dans un autre registre, nos policiers municipaux, avec des compétences et un pouvoir malheureusement limités sur le sujet, agissent quotidiennement contre des activités dans lesquelles s'est spécialisée une certaine population extérieure à la ville. Ainsi, nos agents invitent courtoisement mais fermement à circuler, notamment en direction des services sociaux spécialisés, toute personne se livrant à une mendicité agressive, à la vente à la sauvette de fleurs, jonquilles, rameaux ou autres selon les périodes, ainsi qu'à la fouille des containers à ordures ménagères en les répandant sur la voie publique, etc. . .

Veiller à la sécurité des usagers

La sécurité des habitants est un élément fort dans les missions des agents de police municipale. La gestion des **Points école** par les ASVP pour veiller à la sécurité des enfants à l'arrivée et à la sortie des établissements scolaires en est la meilleure illustration. De manière plus ponctuelle, les policiers municipaux sont également amenés à **encadrer certaines activités scolaires**. Ce fut, par exemple, le cas le 16 avril dernier, lors de l'organisation d'un



cross pour les collégiens au cœur du Bois de Vincennes.

De même, les participants aux Foulées Charentonnaises et aux diverses manifestations municipales et commémoratives ont assurément remarqué leur présence systématique. Ils s'engagent, parallèlement, dans **des opérations de prévention menées particulièrement vers les publics les plus fragiles** : les jeunes, lors des journées "Prévention routière" et les seniors pour leur prodiguer des conseils utiles contre le vol, par exemple. On le voit, si plusieurs textes de loi ont attribué ces dernières années aux policiers municipaux des prérogatives répressives, cela n'a pas affecté ce qui fait **leur spécificité : le travail relationnel et la proximité**.

Assister les personnes au quotidien

La forte présence des agents sur le terrain permet aux usagers de facilement les aborder et de leur demander information et assistance. Certains services ont été mis en place dans ce sens. Un senior qui souhaite se rendre à un distributeur automatique de billets en toute sécurité peut, sur simple demande auprès de la police municipale, être accompagné lors de ce déplacement par un agent. De la même manière, les personnes ne pouvant se rendre jusqu'au service de l'Etat-civil pour des démarches administratives peuvent solliciter un portage à domicile des documents officiels à compléter. Assementé, un agent de la police municipale fera le déplacement et, pourra même procéder à la prise d'empreintes digitales si nécessaire puis rapporter le dossier en Mairie. Enfin, **un travail est également mené par la Police municipale auprès des Sans Domicile Fixe**. Bien entendu, les agents sont dans l'obligation de rappeler à ces personnes l'interdiction de créer quelle que nuisance que ce soit ou atteinte à l'environnement, mais leur travail d'îlotage sur le terrain leur permet aussi de bien connaître les sans-abris.

Lors des périodes hivernales, ils procèdent à leur recensement quotidien pour s'enquérir de leur santé et de leurs besoins, appeler le 115 si leur situation le nécessite, les diriger vers des lieux d'hébergement ou encore les suivre dans leur parcours de réinsertion. A ce propos, peu de personnes savent que durant les périodes de grand froid, la Ville met à la disposition de la préfecture un site d'hébergement d'urgence.

La vidéo-protection, un outil aujourd'hui incontournable

Pour polémique qu'il ait pu être un temps, le sujet de la vidéo-protection semble aujourd'hui faire l'unanimité. Pour preuve, ce même 12 juillet 2012 cité précédemment, le ministre de l'Intérieur annonçait qu'il maintiendrait le financement de la vidéo-protection aux collectivités dans les sites prioritaires, soutien financier initié par son prédécesseur. Si cet outil séduit tant, c'est sans nul doute grâce aux différentes analyses des statistiques de la délinquance réalisées régulièrement ces dernières années et qui montrent un impact significatif de la vidéo-protection en matière de prévention.

En effet, il semble que la baisse du nombre de faits constatés (principalement les agressions contre les personnes) soit plus rapide sur les sites efficacement équipés.

Charenton, convaincue des bienfaits de ces dispositifs, installe patiemment, année après année, des caméras aux quatre coins de la ville. Ainsi, **à la fin de l'année une cinquantaine d'installations vidéo viendra compléter le travail de prévention des délits opéré par la police municipale**. Ces caméras sont de différents types, fixes ou mobiles et ont des finalités diverses : protection des bâtiments municipaux recevant du public ou surveillance de la voie publique. Ces dernières, **véritables "îlots virtuels"** sont particulièrement utiles pour permettre aux agents de procéder à des interventions en flagrant délit.

Pascal Turano, Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique



La Ville de Charenton a engagé un effort important ces dernières années pour donner à la police municipale les moyens d'être efficace. Moyens humains, moyens logistiques avec la vidéo-protection, nos policiers et nos agents de surveillance de la voie publique ont avant tout une mission de proximité avec les Charentonnais.

J'attache beaucoup d'importance à leur présence sur le terrain car ils ont un rôle de surveillance et de prévention tout à fait essentiel. Ils n'ont pas vocation à se substituer à la police nationale, chacune des polices ayant ses propres compétences, mais bien à travailler en parfaite complémentarité. Cela me permet de souligner ici l'excellente coopération entre la police nationale et la police municipale.

Il n'y a pas trop de nos deux catégories de policiers pour préserver notre ville. Des actions conjointes sont d'ailleurs parfois entreprises.

Nos concitoyens sont demandeurs d'une sécurité accrue et la police municipale, en fonction de ses compétences, a un rôle majeur à tenir dans ce domaine. ■

Le principe est simple : un policier, en charge de la surveillance des écrans de contrôle au centre de supervision urbaine, détecte un comportement ou une action suspecte en train d'être commis "sous l'œil de la caméra". Il en informe immédiatement ses collègues les plus proches du lieu concerné pour qu'ils interviennent et procèdent éventuellement à l'interpellation du délinquant. Les images, conservées 30 jours maximum par la Ville, peuvent également être utilisées par la **police nationale dont les enquêteurs ont de plus en plus recours**

aux images de vidéo-protection lors d'investigations, en particulier pour les faits graves. Par ailleurs, grâce à une convention signée il y a 3 ans, les images de la vidéo-protection communale sont déportées en direct vers le commissariat de la police nationale. Il s'agit donc bien là d'un outil devenu incontournable pour toutes les forces de sécurité intérieure du pays. Les attentats à Madrid, Londres et récemment à Boston ont souligné l'importance de la vidéo-protection qui a permis de neutraliser des terroristes.

Toutefois, comme l'indiquait déjà en 2009 le ministère de l'Intérieur dans un rapport consacré à l'efficacité de la vidéo-protection : *"l'efficacité de l'installation de caméras de vidéo-protection, de centres de supervision urbaine, de report d'images vers les salles de commandement de la police ou de la gendarmerie ne peut être appréciée que dans un ensemble : la vidéo-protection n'est pas une fin en soi, elle n'identifie pas seule les victimes ou les agresseurs, ne procède à aucune interpellation sans le concours des services de police nationale, de gendarmerie ou de police municipale."* ■

PROCÈS-VERBAUX ÉLECTRONIQUES

Disparition des papillons verts

Lancée en 2009, la verbalisation numérique se généralise sur l'ensemble du territoire national. Dès le 1^{er} septembre, ASVP et policiers municipaux de Charenton seront habilités à dresser des PV électroniques (PVe), outil infaillible, rapide et simple pour lutter contre les infractions routières.

Le PVe, qu'est-ce que c'est ?

Le procès-verbal électronique ou PVe permet de réaliser l'ensemble des opérations de verbalisation numériquement : l'enregistrement des contraventions, la notification de la verbalisation, le recouvrement des amendes.

- **Verbalisation** : l'agent est équipé d'outils électroniques modernes qui permettent d'enregistrer numériquement et de transmettre directement les contraventions au centre de traitement, par le biais d'une connexion sur ordinateur.
- **Avis d'information** : le timbre-amende "papier" est supprimé. Un simple avis d'information lui est substitué. L'avis de contravention est adressé directement au domicile du titulaire de la carte grise du véhicule en infraction.

- **Traitement des amendes** : les infractions relevées par PVe sont directement traitées par le Centre national de traitement (CNT) de Rennes.

Pour quel type d'infractions est-il utilisé ?

Ce PVe va remplacer le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions relatives à la circulation routière (stationnement, refus de priorité, circulation en sens interdit, etc.).

Quels sont ses avantages ?

Les avantages sont nombreux tant pour les services que pour les contrevenants :

- **Verbalisation** : l'enregistrement électronique des données évite des erreurs de transcription.
 - **Avis d'information** : plus de risque de perte ou de vol du timbre-amende et donc, plus de majoration d'amende dans ces cas précis.
- Des documents plus clairs adressés au contrevenant, en ce qui concerne le procès-verbal et les modalités de paiement ou de contestation.
- **Traitement des amendes** :
 - de nouveaux moyens de paiement, notamment

par Internet, par téléphone ou en ligne chez le buraliste ;

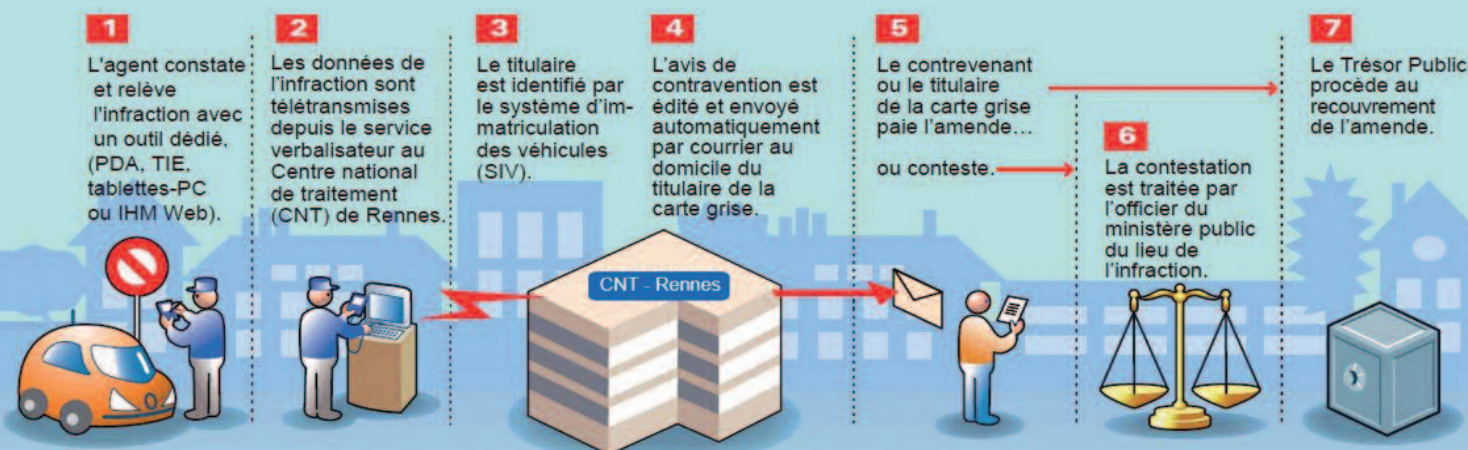
- une minoration de l'amende est accordée si celle-ci est payée dans un délai de 15 jours (hors stationnement payant) ;
- un système sûr et équitable, mais également rigoureux et transparent pour toutes les personnes verbalisées, en raison de l'automatisation de l'enregistrement des amendes et leur archivage dématérialisé et sécurisé ;
- un allègement des tâches administratives pour les agents qui pourront ainsi être redéployés sur le terrain pour d'autres missions.

Peut-on contester ?

La contestation est toujours possible, dans les mêmes formes qu'aujourd'hui, après réception du courrier contenant l'avis de contravention. Elle s'opère par courrier adressé à l'officier du ministère public (OMP) compétent, en fonction du lieu où l'infraction a été relevée. La réponse de l'OMP parvient à l'usager par voie postale. ■

Comment ça fonctionne ?

Source : ANTAI



C.C.A.S

La Ville augmente sa subvention pour lutter contre la précarité

Pour pallier l'aggravation de la précarité, la municipalité a décidé d'augmenter de 85 000 euros sa subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour 2013.

La crise est dans tous les médias, sur toutes les lèvres, dans le quotidien de tout le monde et plus encore dans celui de certains d'entre nous.

Son impact est majeur sur la montée de la précarité et ce ne sont pas les constats plus qu'alarmants relayés par les associations de lutte contre l'exclusion qui nieront cet état de fait.

En première ligne, les Centres Communaux d'Action Sociale ont vu, ces deux dernières années, **une demande toujours plus massive d'aides de la part des personnes les plus vulnérables.**

Parmi elles, de nouveaux venus comme les personnes ayant un emploi mais ne pouvant néanmoins subvenir à leurs besoins et les retraités, sans cesse plus nombreux à vivre sous le seuil de pauvreté, qui confrontés au versement de petites retraites et à la hausse des prix se retrouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs dépenses quotidiennes.

Ne pas plier devant les rigueurs de la crise

Charenton n'avait pas attendu cette crise pour venir en aide aux Charentonnais les plus fragilisés et ce ne se sont pas les difficultés budgétaires sans cesse plus grandes au regard de la conjoncture qui l'ont fait dévier de cette voie, comme le souligne Pierre Miroudot, Maire-adjoint chargé de la solidarité : *"La Ville a la volonté forte d'aider ceux qui sont en difficulté. Dans le contexte économique difficile que rencontrent les collectivités, il aurait été aisé de lancer un mouvement de durcissement des conditions d'attribution des aides pour limiter le nombre de demandes et ainsi plafonner le budget du C.C.A.S. ; mais il n'en était pas question !"*

Afin de répondre aux nombreuses demandes et de revaloriser les moyens mis à la disposition

de l'action sociale, depuis plusieurs années, le Centre Communal d'Action Sociale de Charenton a engagé une politique de maîtrise des dépenses à caractère général et **axé prioritairement ses moyens en faveur des secours, aides et primes.**

Une subvention communale à la hausse

Malheureusement, la hausse massive des demandeurs, la poursuite et le développement de l'ensemble des actions engagées, comme, par exemple, les consultations "psychologue" de l'Accueil écoute Parents et de l'Accueil écoute Jeunes ainsi que le maintien du complément mensuel de ressources sur la base du différentiel entre l'allocation de solidarité aux personnes âgées et le seuil de pauvreté ayant en 2012 très largement dépassé les prévisions, **le budget 2013 du C.C.A.S. a dû être revalorisé pour un montant total de 1 243 925 € contre 1 179 101 € en 2012.**

Pour pallier cette hausse, le Centre Communal a sollicité de la Ville de Charenton une augmentation de sa subvention de l'ordre de 85 000 €, portant le montant de la subvention allouée à 875 000 € en 2013 au lieu de 790 000 € en 2012 soit une augmentation de +11%. ■



Budget 2013 du C.C.A.S. : Les chiffres clés

Budget prévisionnel :

1 243 925 €

Subvention de la Ville de Charenton :

875 000 €

Évolutions des aides entre 2012 et 2013 :

Complément mensuel de ressources :

2012 : 80 personnes âgées et 63 personnes handicapées : 259 789 €

2013 : 87 personnes âgées et 66 personnes handicapées : 289 271 €

À noter : en 2012, la dépense relative au complément mensuel de ressources a augmenté de manière conséquente par rapport à la prévision initiale de 223 000 €, la réalisation constatée s'élevant à 259 789 €, soit un différentiel de +16.50%.

Prime de chauffage:

2012 : 304 personnes âgées et handicapées : 33 816 €

2013 : 310 personnes âgées et handicapées : 36 472 €

Primes petite enfance :

2012 : 163 bénéficiaires : 60 755 €

2013 : 168 bénéficiaires : 63 000 €

Subvention Aidapac (maintien à domicile)

2012 : 192 000 €

2013 : 207 000 €

Aides et secours

2012 : 575 184 €

2013 : 631 143 € soit + 9,73% par rapport à 2012 et +21,18% par rapport à 2011 ■

L'EHPAD, un autre acteur de la vie économique

Dans le quartier Gabriel Péri, les travaux se poursuivent et les lignes du nouvel EHPAD Gabrielle d'Estrées se dévoilent peu à peu.



Cet établissement d'hébergement, admis à l'aide sociale, pour personnes âgées dépendantes ouvrira ses portes au 1^{er} trimestre 2014.

Cette structure va, sans nul doute, apporter des réponses à des personnes moins autonomes en offrant, 68 places en hébergement permanent (dont 14 places pour l'unité Alzheimer), 2 en accueil temporaire et 6 en accueil de jour. Rappelons que les futurs résidents pourront bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

L'EHPAD, une structure créatrice d'emplois

Si le projet est ambitieux et représente incontestablement un effort financier pour la Ville, il s'avère aussi que cet investissement va porter ses fruits, car bientôt, de nombreux professionnels vont devoir travailler de concert pour prendre en charge les résidents. L'EHPAD devient ainsi vecteur d'emplois.

Le fonctionnement d'une telle structure nécessite en effet des métiers très variés dans les filières médicales ou paramédicales, bien entendu, mais aussi dans le secteur social, celui de la restaura-

tion ou de l'hygiène. C'est pourquoi la direction de l'Economie et de l'Emploi de la Communauté de communes a été sollicitée, pour, dans un premier temps, identifier ces métiers et ensuite mieux informer et favoriser le recrutement de personnels au sein du territoire local.

Des retombées pour tous les professionnels du territoire

Des intervenants extérieurs seront, par ailleurs, sollicités pour dispenser d'autres types de soins, plus spécifiques, comme des kinésithérapeutes, des médecins ou encore des pédicures.

Enfin, certains services pourront être proposés aux résidents afin de leur apporter du bien-être, comme par exemple un coiffeur ou une esthéticienne. Cette offre est prépondérante car elle représente le maintien d'un lien social et une présence bienveillante.

C'est donc l'ensemble du territoire qui prochainement va pouvoir bénéficier des retombées positives de l'arrivée de ce futur EHPAD Gabrielle d'Estrées géré par la Fondation des Caisses d'épargne pour la Solidarité. ■

COLLOQUE SANTÉ

Projection et table ronde autour de la maladie d'Alzheimer

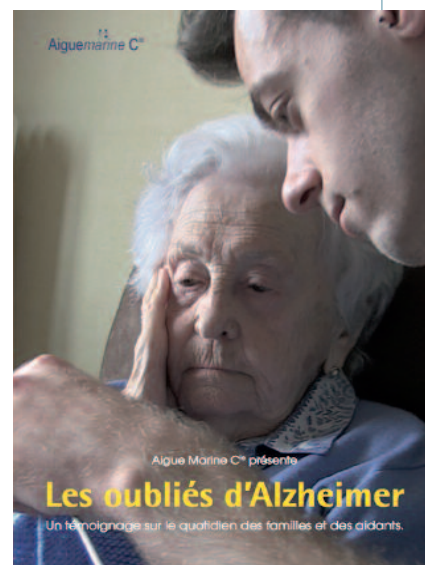
Avec conviction, l'association charentonnaise "Aiguemarine" continue à nous sensibiliser autour de la maladie d'Alzheimer. Elle réalise, depuis plusieurs années, des films documentaires pour expliquer et témoigner de ce sujet difficile.

Avec ce troisième volet, "Les oubliés d'Alzheimer", elle aborde la maladie sous un angle différent : la question de l'entourage. L'objectif principal de ce film documentaire est de sensibiliser aux problèmes des aidants familiaux. Ce film sera proposé à l'espace Toffoli le mercredi 19 juin prochain à 19h. Cette projection sera suivie d'une table ronde, avec

la possibilité pour le public de réagir et de poser des questions aux intervenants.

Autour du Docteur Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué à la santé, seront présents des membres de l'association "Aiguemarine", la directrice de l'Ehpad Résidence Lanmodez de Saint-Mandé, un médecin gériatologue de l'Hôpital de Saint-Maurice, la Présidente de France Alzheimer et enfin un aidant qui apportera son témoignage.

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran
Entrée gratuite ■



ASSOCIATION

Amicale du 3^e âge : 61 printemps et toujours alerte



Association dédiée au bien-être des seniors, l'A3A se renouvelle pour mieux se redynamiser. C'est le jour de la Saint Valentin que l'amicale du 3e âge avait choisi de tenir son assemblée générale en présence du Maire, Jean-Marie Brétillon et de son nouveau président, Roland Demars. Ce dernier a rendu hommage à son prédécesseur, Daniel Blanchard qui, après avoir organisé l'an dernier la très belle réunion du 60e anniversaire au cours de laquelle 400 personnes s'étaient retrouvées pour faire vibrer l'âme de l'amicale, a ensuite souhaité passer la main pour raisons personnelles. Le titre de président honoraire lui a été décerné.

Roland Demars a également eu une pensée pour Gilbert Manceau qui fut durant de longues années l'infatigable secrétaire général de l'association s'identifiant presque à elle et qui a bien mérité le titre de secrétaire général honoraire. C'est Jean Marguet qui lui succède alors qu'Yves Le Peutrec devient

trésorier. Ce vent de renouveau qui a soufflé sur le conseil d'administration permet de revivifier l'association.

Roland Demars a rappelé que l'A3A pour demeurer dynamique se doit d'être accueillante envers les jeunes retraités. En effet a-t-il précisé "C'est en associant les nouveaux avec leur enthousiasme aux anciens, riches de leur expérience, que l'on assurera l'avenir de l'A3A et la place qui est la sienne dans le tissu associatif charentonnais."

Des activités et des événements tout au long de l'année

L'association, forte de son passé, se vit au présent et tourne son regard vers l'avenir. Ses projets sont variés et nombreux ; ses membres tous bénévoles se consacrent à égayer la vie de leurs concitoyens et à les sortir de leur isolement par des activités quotidiennes : boules, jeux de cartes, scrabble, échecs, loto, sans oublier les voyages et sorties dont le programme pour la saison prochaine sera communiqué en novembre.

L'Amicale organise également des manifestations exceptionnelles comme le repas des quatre fois vingt ans ce 21 avril, qui a remporté un vif succès avec près de 215 inscrits mais également le loto lors de la semaine bleue (le 19 octobre), le repas à thème en novembre (dont nous vous révélons le sujet en exclusivité : les années 60) sans oublier la distribution des colis de Noël. Vous l'avez compris, tout au long de l'année, les membres de

l'amicale sont mobilisés pour que leur association soit toujours dynamique, attractive et chaleureuse !
Amicale du 3^e âge - 47 rue de Paris tél : 01 43 68 60 30. Accueil au bureau les mardis et jeudis de 15 h à 17h. ■

Des nouveaux locaux plus spacieux et plus accessibles pour l'A3A !

Le bâtiment qui abrite actuellement les locaux de l'Amicale du 3^e âge va faire peau neuve. Le but est de donner plus d'espace et d'offrir davantage d'accessibilité aux seniors. Pour ce faire, le bâtiment qui abrite actuellement au rez-de-chaussée l'A3A, va être démoli et remplacé par une structure plus imposante et dans laquelle sera inséré un ascenseur. Ce nouvel agencement sera bénéfique pour l'amicale ainsi que pour certains services municipaux. Une consultation de maîtrise d'œuvre devant déboucher sur le choix d'un architecte est actuellement en cours. Après réalisation des esquisses, le permis de construire sera déposé, puis viendra la période de consultation des entreprises. Les travaux devraient débuter au cours du second semestre 2014. ■

AFC

2^e édition de la dictée des familles

Samedi 1^{er} juin à 14h, l'association des familles de Charenton organise la deuxième édition de la dictée des familles à l'espace Toffoli. Devant le succès rencontré l'an dernier par la 1^{ère} édition (près de 80 participants !) les responsables n'ont pas hésité à renouveler la manifestation cette année ! Ainsi, ce qui avait été lancé un peu comme un défi, est en passe de devenir un sympathique rendez-vous intergénérationnel ! Alors n'hésitez pas ! Venez vous amuser en famille de 7 à 107 ans et confronter vos connaissances de la langue française avec celles des écoliers, collégiens et lycéens en ayant recours à vos souvenirs d'école plus ou moins lointains ! Amateurs de mots et de champs lexicaux, venez faire fonctionner vos méninges, il y aura **de nombreux lots à gagner** ! La dictée sera suivie d'une collation conviviale le temps pour les correcteurs d'accomplir leur devoir ! A savoir : **une garderie des enfants en bas âge** sera assurée par les associations à l'espace Toffoli, pendant le temps de la dictée.

Inscrivez-vous jusqu'au mardi 21 mai en ligne sur www.charentonlepont.fr/afc ■



FÊTE DES QUARTIERS

Convivialité et bonne humeur au menu !

Chaque année, à l'initiative de Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué à l'animation, l'opération "fête des quartiers" qui vise à faire se rencontrer les Charentonnais autour d'un pique-nique et de moments conviviaux remporte un grand succès.

C'est le **vendredi 31 mai** prochain qu'aura lieu cette nouvelle édition. Au pied des immeubles, dans les cours et les jardins des copropriétés, tout le monde pourra ainsi se retrouver autour d'un verre, prendre le temps de discuter entre voisins, en famille et entre amis.

Jusqu'au **mardi 21 mai**, vous pouvez vous faire connaître et procéder à votre inscription, car

si vous organisez, la Ville se charge de prêter les tables et les chaises !

Pour que l'ambiance soit à la fête, elle prévoit aussi des surprises et animations musicales tout au long de la soirée.

En toute simplicité, cette fête des quartiers permet aux habitants de partager des moments de convivialité, d'entretenir des liens de bon voisinage et s'intégrer dans la vie de son quartier.

Contact: 01.46.76.48.11

communication@charenton.fr

Inscriptions en ligne : www.charenton.fr ■



COMITÉ DE JUMELAGE

Opération "Tous au Big lunch" sur la place Briand !

Le **dimanche 2 juin** prochain, le comité de jumelage Charenton-Trowbridge invite les Charentonnais à un **grand pique-nique de 11h30 à 16h30**, sur la place Aristide Briand.

Comme l'ensemble des britanniques le même jour, tout le monde pourra venir partager son repas en toute convivialité. Sur place, des tables et chaises seront dressées et en cas de mauvais temps, le rendez-vous sera donné sous la voûte du Commandant Delmas.

Des animations (jeux et musique) seront proposées, pour que toutes les générations se rencontrent et passent un bon moment.

Mark your calendar* !

Renseignements auprès de B.J. Blandet
au 06.12.16.42.21 ■

* A vos agendas !

CROIX-ROUGE

Stages de formation au secourisme

La Croix-Rouge française propose régulièrement au public des sessions courtes, de deux jours, pour se former aux techniques de base du secourisme. Les stagiaires acquièrent des connaissances, des savoir-faire à adopter devant une situation d'urgence. Différentes situations sont abordées, avec des cas concrets (simulés) et chacun peut ainsi devenir apte à réagir et à intervenir.



Les deux prochains rendez-vous de formation prévention et secours civique (PSC1) se déroulent au local de la Croix-Rouge, au 91 de la rue du Petit Château, les **week ends des 25/26 mai et 15/16 juin** prochains. La participation financière demandée est de 50 € pour les deux jours.

Samedi 25 mai, de 14h à 17h30 et dimanche 26 mai, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Samedi 15 juin, de 14h à 17h30 et dimanche 26 juin, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Inscriptions par mail dl.charentonlepont@croix-rouge.fr ■

A RETENIR

Brocante de l'ARCB

L'Association des résidents de Charenton Bercy organise une brocante le **samedi 25 mai** (de 7h à 19h) place Henri d'Astier et place de l'Europe.

Pour tout renseignement : Gérard Ribardièrre au 07.86.99.86.90 ■



FÊTE DES MÈRES

Un bel après-midi de fête en famille !

Le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, et Caroline Campos-Brétillon, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, invitent les mamans charentonaises à passer un après-midi de fête avec leurs enfants, place Aristide Briand, le vendredi 24 mai de 16h à 19h.

"À l'occasion de "la fête des mères", et pour la 3^e année consécutive, la Municipalité mettra à l'honneur les mamans et leur offrira un après-midi très animé et plein de surprises, le vendredi 24 mai", précise Caroline Campos-Brétillon, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance.

Un après-midi VIP* pour les mamans

"Pour commencer, les parents et les enfants seront accueillis autour d'un goûter géant avec différentes petites douceurs. Ensuite, place au spectacle, et à partir de 18h, chaque maman se verra remettre un cadeau offert par le Maire de Charenton. La place Aristide Briand est le lieu où nous pouvons recevoir un grand nombre de Charentonaises et de Charentonnais, en toute sécurité. J'invite donc toutes les mamans de tous les quartiers de la ville à nous y rejoindre après la sortie des écoles, des crèches, ou de leur travail".

Une bonne occasion pour petits et grands de partager de beaux moments en famille, et surtout de s'amuser ! Le programme séduira plus d'un enfant, avec des clowns sculpteurs de ballons, des animations musicales et d'autres surprises...

Vendredi 24 mai à partir de 16h, venez nombreuses en famille, place Aristide Briand, pour fêter les mamans... et les enfants ! ■



Sur les marchés aussi !

Les commerçants du marché non plus n'ont pas oublié les mamans et les mettent à l'honneur.

Le samedi 25 mai, ils auront une attention particulière pour toutes les mères venues faire leur marché et leur remettront une fleur. Le lendemain, c'est vers les mamans mauritiennes que ce joli geste sera fait, sur le marché Emile Bertrand. ■



BASKET NBA

L'irrésistible montée en puissance d'Evan Fournier

Comme promis nous vous donnons des nouvelles de "notre" basketteur, Evan Fournier, drafté l'an dernier en NBA à 19 ans par les Denver Nuggets.

Si les débuts furent difficiles et le temps de jeu squelettique comme on pouvait s'y attendre pour un "rookie" (nouveau joueur en NBA), Evan ne s'est pas découragé pour autant et a beaucoup travaillé renforçant considérablement sa masse musculaire. Appliqué à l'entraînement et toujours positif, son attitude a plu au coach George Karl qui ne le perdait pas de vue. A la faveur des blessures de ses équipiers Ty Lawson puis Danilo Gallinari, Evan a su saisir sa chance et a vu son temps de jeu augmenter considérablement passant à une moyenne de 21 minutes par match.

Le dédic s'est produit le 29 mars lors d'un match contre les Brooklyn Nets au cours duquel Evan a inscrit 19 points. Dès lors, investi de la confiance

de son coach, Evan a multiplié les performances de choix prenant une part importante aux succès de son équipe contre les Utah Jazz (18 points), puis contre les Houston Rockets (17 points). Le point culminant de cette progression est pour l'instant une performance exceptionnelle réalisée le 14 avril contre les Portland Trailblazers (où évolue Nicolas Batum) avec 24 points, 4 rebonds, 4 passes décisives et 3 interceptions en 36 minutes (car preuve de son état d'esprit irréprochable, il défend également avec acharnement). Evan a conscience de son évolution déclarant *"Je pense que je suis un joueur différent maintenant ! Je pense que je suis meilleur, plus fort... J'espère continuer comme ça avec beaucoup de temps de jeu !...Honnêtement, je pense que je peux aider cette équipe !"*

"More champagne Mr Fournier !"

Il faut rappeler que la saison NBA est un marathon épuisant de 86 matches en saison régu-



Rick Bowmer, Associated Press

lière, suivis des play-offs pour les 8 premiers de chaque conférence. Or c'est précisément dans la dernière phase de la saison régulière, là où les points sont les plus chers qu'Evan s'est illustré ! En quelques jours, son statut a évolué de remplaçant discret à joueur important de l'équipe et il a fait la une des médias sportifs héritant au passage d'un surnom trouvé par un journaliste du Denver Post, Benjamin Hochman, "More champagne Mr Fournier !" en allusion à une scène du clip "players club" du rappeur 4-tay. Désormais porté par une vague ascendante, Evan s'envole vers les plus hauts sommets, avec en tête le titre NBA pour lequel son club est encore en lice et l'Eurobasket avec l'équipe de France en septembre en Slovénie ! ■

SAVATE BOXE FRANÇAISE

Nelson Paillou va s'embraser pour le Défi des champions

Samedi 1^{er} juin, Charenton accueillera le défi des champions, un prestigieux gala de savate boxe française opposant la France à l'Italie organisé par l'Académie de Boxes de Charenton.

L'objectif de cette manifestation est de récolter des fonds afin de permettre à des jeunes de partir en stage à l'étranger. Il faut noter que l'ABC, fondée en 1977, s'est positionné sous la houlette de Didier Dischamps, Pierre Cheng-Shao et Webb Khiari en tant que club citoyen spécialisé dans l'accompagnement des jeunes.

Par le passé, l'ABC a organisé de nombreuses manifestations sur la commune ; mais c'est la première d'une telle ampleur. Elle



nécessitera une journée et demie de montage au gymnase Nelson Paillou, pour ce club qui a déjà organisé un gala dans la mythique salle de la Halle Carpentier à Paris.

Au cours de cette soirée, se dérouleront une dizaine de combats (dont au moins un combat féminin), dans lesquels s'affronteront des boxeurs détenteurs de titres nationaux (France, Italie) ou internationaux (Europe et monde).

Ces combats en 5 reprises de 2 minutes pour les hommes et 4 reprises de deux minutes pour les femmes sont placés sous l'égide de la fédération française de savate boxe française avec des arbitres officiels !

Des chocs inédits et de haut niveau

Le clou de la soirée sera la présence de combattants d'autres disciplines pieds-poings comme Xavier Picquery champion du monde de kickboxing et autres champions de full contact venus défier les savateurs sur leur territoire. Des combats très spectaculaires en perspective ! L'adrénaline commencera à monter dès la veille vendredi 31 mai avec la pesée des combattants organisée à 19h au café "La terrasse de Charenton". Un spectacle à ne pas manquer !

Vente des places par réservations au café "La terrasse de Charenton" avenue Jean Jaurès et au siège du club au gymnase Maurice Herzog, 7-9 rue du nouveau Bercy, au prix de 10€, tarif le jour J au gymnase Nelson Paillou : 15€. Ouverture des portes : 19h. Débuts des combats : 20h. ■

PRESSE

Kiosquier, un métier de proximité

Un sourire affable aux lèvres, Enwei Yang sert ses clients, petits et grands. Dans son kiosque à journaux situé sur la place Aristide Briand, on vient y chercher journaux, revues, confiseries. Arrivé en mars dernier, il s'est très vite adapté et les clients apprécient son sérieux mais aussi son sens de l'organisation ; car dans ce local, tout est question de méthode !

Il explique ainsi "il faut compter les magazines et les journaux, retirer les invendus et faire la mise en place. Il faut que les clients trouvent

le plus vite possible ce qu'ils cherchent, c'est pourquoi, j'ai conservé le même rangement que mon prédécesseur." Dans son kiosque, on y trouve une presse généraliste, avec aussi bien des quotidiens, des revues, des jeux. Il explique ainsi "j'essaie de couvrir un peu tous les domaines en proposant un large choix (mode, actualité, sciences, sport, culture...) mais aussi de la presse locale et nationale, évidemment."

Il n'est pas rare de voir les familles venir y chercher une friandise au moment de la sortie des



écoles. Avec une large amplitude horaire, il offre un service de proximité et propose également la possibilité d'acheter des recharges de téléphone ou d'effectuer des commandes de livres, sous 48h.

Derrière son comptoir, Enwei commence à connaître les habitudes du quartier et apprécie ce rapport avec les habitués.

Il faut dire que le kiosque est bien connu des Charentonnais, étant devenu un point de repère pour beaucoup ! Profitant du changement de gérant, la Ville qui en est propriétaire, entreprendra cet été des travaux de rénovation du kiosque. Ceci nous donne l'occasion de saluer les anciens gérants, la famille Bessone, bien connue des Charentonnais.

Kiosque à journaux, place Aristide Briand
Ouvert du lundi au samedi, de 7h à 12h30 et de 15h à 19h30. ■



CENTRE D'AUDITION

Le bouche à oreille fera son effet !

Moderne, au plus près des innovations technologiques, le centre Idéal audition a récemment ouvert ses portes, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Il s'agit d'un lieu entièrement dédié à l'audition qui se donne pour mission d'apporter à la fois conseils et solutions. S'ils sont gênés au quotidien pour entendre, pour suivre une conversation, certains ont encore du mal à l'admettre. La barrière est difficile à franchir avant de décider de se faire appareiller : le port de la prothèse auditive inquiète, ainsi que son prix !

Dan Bettach, audioprothésiste charentonnais, l'a bien compris et c'est pourquoi il met un point d'honneur à proposer pour chacun un appareillage accessible et personnalisé. En effet, lors d'un

premier rendez-vous, il réalise un bilan auditif dans une cabine insonorisée, pour évaluer et mesurer la perte d'audition. Suite à cette évaluation, il met en place un véritable dispositif d'accompagnement : c'est-à-dire qu'il propose, outre la correction auditive la plus appropriée à votre situation, un suivi avec des réglages précis et ajustés pour un meilleur confort. Enfin, pour Dan, "il ne faut pas choisir entre le prix et le service. C'est pourquoi, nous avons mis en place le tiers payant, pour que les patients n'aient pas à avancer les frais. Nous sommes en relation avec les mutuelles, c'est un engagement auquel je tiens."

Idéal audition

27, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.84.04 - www.ideal-audition.fr ■



PLUMETIS ET DENTELLES

Une robe sur mesure, pour le plus beau jour de votre vie

Sophie Sarfati est de ces femmes qui réalisent les rêves... les rêves d'être sublimée, de porter dentelles, mousselines et soies le jour de son mariage. Elle conçoit des robes de mariée longues ou courtes, avec de belles matières et propose un univers raffiné et féminin.

Après une formation à Esmod, une prestigieuse école parisienne de stylisme, elle a ensuite intégré une grande maison spécialisée dans les robes de mariée. De fil en aiguille, l'idée de devenir indépendante et de mener ses propres projets est née.

Dans son appartement charentonnais, elle a installé un vaste showroom dans lequel elle peut accueillir ses clientes. Plusieurs étapes sont alors nécessaires avant d'essayer la création ! Elle recueille

d'abord, lors d'un premier échange, les goûts de la future mariée pour pouvoir ensuite lui proposer un modèle unique, répondant à ses attentes spécifiques. Ensuite, elles définissent ensemble le choix des matières, des effets, des harmonies. Sophie propose alors différents croquis, montre des échantillons pour que sa cliente voit sous ses yeux se construire peu à peu son projet sur mesure. Avant la cérémonie, plusieurs essayages seront bien sûr nécessaires.

Créative, cette styliste sait aussi s'adapter à d'autres demandes, comme la transformation ou customisation d'une robe que l'on voudrait plus moderne ou plus ajustée.

Sophie Sarfati créations - Tél. 06.12.30.03.05
www.plumetisetstiletto.com ■



PIÈCES DÉTACHÉES

Choukapièces, la solution à vos soucis d'électroménager

C'est un endroit où l'on vient chercher un peu de tout : un bouton universel de cuisinière, un accessoire pour aspirateur ou une pièce détachée pour réparer soi-même une petite panne...

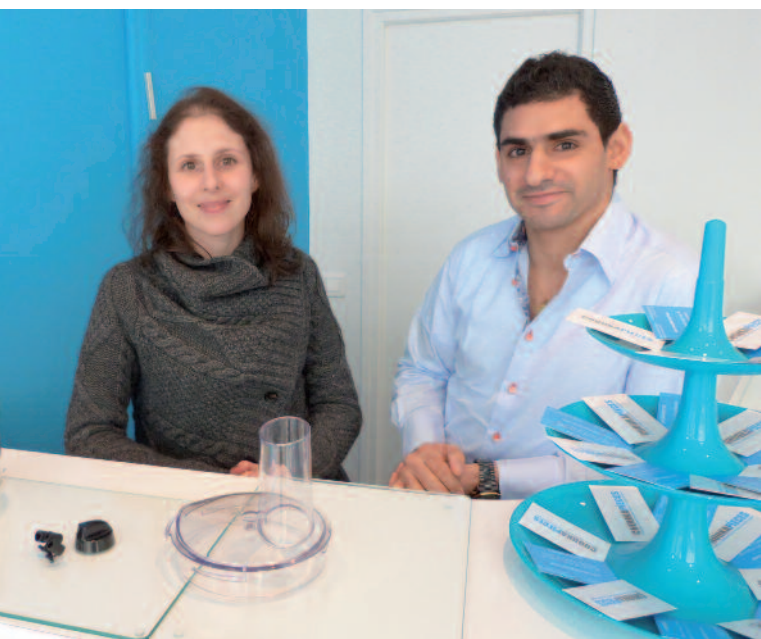
Avec "Choukapièces", la solution est là, tout près de chez vous, pour vous aider à trouver l'élément qui vous manque pour retrouver l'usage de vos

appareils électroménagers. Un jeune couple dynamique, Sarah et Frédéric Guez, est à l'origine de cette idée : permettre au plus grand nombre d'accéder à des pièces de rechange. Pour commander, rien de plus simple, il suffit pour cela de choisir parmi les 150 000 références de leur site et de se faire livrer (gratuitement) à la boutique de la rue du Général Leclerc. Sur place, vous recevrez en outre des conseils pour l'installation de la pièce.

Depuis peu, ils développent un nouveau service, avec une gamme de pièces détachées dédiées à la réparation d'outils de bricolage dont les premiers clients semblent très satisfaits car jusqu'ici, impossible de changer une pièce de perceuse ou de scie-sauteuse !

Frédéric, fin connaisseur en électroménager, explique aussi "ce service permet des pratiques de consommation plus économiques. Au lieu de changer le lave-vaisselle, on change juste la pièce à l'origine de la panne et, en quelques jours, votre appareil refonctionne, à moindre frais".

Choukapièces - 12, rue du Général Leclerc - www.choukapièces.com
Ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 13h et de 15h à 19h - Tél. 09.51.20.84.98 ■



EXPÉRIMENTATION

2^e soirée pour agir ensemble sur le territoire

Le 2 octobre dernier, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice et ses partenaires présentaient le projet "Agir ensemble sur le territoire", au cours d'une soirée riche en témoignages à laquelle ont assisté près de 140 personnes.

Ce projet a pour objet de créer des espaces de dialogue entre les entreprises, les associations et les pouvoirs publics sur des thématiques partagées à travers des groupes de travail. Trois sujets ont été initialement lancés : l'insertion des jeunes, la lutte contre la précarité et le handicap.

Chaque groupe de travail a ensuite mobilisé une quinzaine de participants. Leur concertation a abouti à des propositions d'actions afin de compléter les solutions locales existant sur ces thématiques.



La Communauté de communes et ses partenaires sont heureux de vous inviter à la restitution de ces travaux, **le mercredi 05 juin prochain**, à 18h, à l'Espace Toffoli.

La soirée sera l'occasion de découvrir également d'autres initiatives territoriales : la création du 1^{er} laboratoire régional des partenariats en Alsace, des groupes de réflexion multi-acteurs pour lutter contre les fragilités des populations en Poitou-Charentes, les Ateliers de l'Entrepreneuriat Humaniste lancés par l'Université Catholique de Lyon et l'association Habitat & Humanisme.

Devant le succès du projet, la Communauté

de communes souhaite **prolonger ces initiatives de rapprochement et de concertation entre différents acteurs.**

Une suite sera donc donnée à cette 1^{ère} expérimentation. Associations, entreprises, acteurs territoriaux et citoyens, vous pourrez donc découvrir au cours de cette soirée comment participer au projet Agir ensemble sur le territoire.

Inscriptions avant le mercredi 29 mai auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi par téléphone au 01.46.76.50.00 ou par mail eco@charenton.fr

EN LIGNE

Le Club Gravelle Entreprendre lance son nouveau site Internet



Le mois dernier, le Club Gravelle Entreprendre fêtait ses cinq années d'existence lors d'une cérémonie au Palais du Luxembourg.

Pour s'inscrire dans une logique de partage de ressources, il a maintenant souhaité rénover son site Internet. Nouvelle interface, rubriques simplifiées et outils performants : le site a fait "peau neuve" afin de procurer aux

utilisateurs un meilleur confort de navigation. Les membres adhérents du Club peuvent désormais s'identifier et accéder à un certain nombre de ressources, comme la mise en ligne d'événements des réseaux partenaires, un agenda mis à leur disposition, avec des actualités et les dates des différentes matinales, ainsi qu'une photothèque.

Cet outil de communication rend compte également des actions menées en faveur du groupe créateurs, créé en mai 2012.

www.club-gravelle.org

MATINALE

Réunion sur l'accessibilité des commerces pour tous

La loi du 11 février 2005 exprime le principe "d'accès à tout pour tous". Les entreprises commerciales et artisanales qui reçoivent du public sont donc concernées par cette réglementation qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Pour entamer une réflexion sur ces modifications nécessaires et trouver des solutions adaptées, la Communauté de communes a souhaité réunir prochainement l'ensemble des acteurs concernés du territoire pour leur apporter des précisions. Ainsi, elle organise en collaboration avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie Départementale du Val-de-Marne une matinale **le mardi 4 juin**, de 8h à 9h30, à l'espace Toffoli.

Les participants recevront des informations sur ces nouvelles normes, les différentes mises en conformité des commerces et services (accès au magasin, rampes, amélioration des voies de circulation, éclairage...) et enfin des informations sur les financements.

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

HERVÉ MASQUELIER Salut l'artiste !



Après plus de dix années passées à la Direction des théâtres de Charenton et Saint-Maurice, Hervé Masquelier passe la main pour prendre une retraite bien méritée. Acteur, metteur en scène, Hervé Masquelier s'est pleinement investi dans sa passion au long de ces dix années à la direction du Théâtre des 2 Rives. *"Ma plus grande fierté est d'avoir transformé une salle de spectacles en un vrai théâtre à la fois populaire et lieu de création"* explique-t-il d'emblée. *"Dans cette optique, le fait de disposer du petit t2r a été essentiel, car cela a permis d'élargir la palette de spectacles présentés et de monter des pièces qui n'auraient peut-être jamais pu voir le jour. Il y a peu d'endroits comme celui-là"*

Audace et reconnaissance

Les artistes débutants et confirmés ont peu à peu pris l'habitude de venir à Charenton au fil d'une programmation, fruit de son alchimie personnelle marquée du sceau de l'ambition, de l'audace, de l'envie et du partage. Les souvenirs se bousculent et ils sont tellement nombreux qu'il est impossible de les citer tous ici. La grande salle a vu des spectacles de tous types (danse avec Merce Cunningham, musique avec Brigitte Ungerer ou l'opéra de chambre de Varsovie), des soirées de gala, des grands comédiens, les "rendez-vous pour une rencontre" animés par José Artur, les rencontres des arts et de la musique... On a vu des mises en scène des plus grands ; mais surtout la plus émouvante peut-être, "Brooklyn Boy" cette pièce qui permit à "notre" Maurice Chevit de jouer chez lui, dans sa ville, la pièce qui lui avait valu un Molière. Le T2R est attractif pour deux raisons : le lieu adapté aux artistes et la politique impulsée par le Maire, Jean-Marie Brétilon. Pierre Arditi a ainsi parlé de *"fenêtre ouverte sur le monde"*.

"C'est une aventure remarquable ! J'ai aimé le public de Charenton et de Saint-Maurice et j'ai aimé l'aimer !", conclut Hervé Masquelier.

THÉÂTRE Voyage peu ordinaire avec la compagnie Fleming Welt

Voilà des siècles que la planète Mars fascine, intrigue et captive. Cette fois-ci, elle a pris dans ses filets un collectif de comédiens passionnés qui ont imaginé autour d'elle un projet singulier, intitulé "Les hommes sans gravité s'envoleront sur Mars".

Cette création menée par Guillaume Edé et Agnès Sighicelli, de la compagnie Fleming Welt et du Studio Théâtre fait suite au "cabaret cosmique", une pièce jouée à Charenton en 2012. Dans ce spectacle, à la fois burlesque et profond, évolue une dizaine de candidats, tous hauts en couleurs, prêts à s'affronter dans une série d'épreuves pour remporter le précieux billet pour Mars. Un grand jeu animé par deux présentateurs va permettre de les départager, mais

aussi de présenter une galerie de personnages loufoques, extravagants et parfois déjantés. On y aborde des réflexions poétiques, des principes de l'astrophysique, de la genèse ou encore les découvertes de Galilée. Un spécialiste de cosmologie sera d'ailleurs présent et interviendra, à la fin du spectacle, pour échanger avec le public.

Quelque peu atypique, cette rencontre montre l'incessante interactivité entre art et science. Si elle aborde des questions parfois ardues, la pièce s'adresse avec humour et fantaisie à toutes les générations. **Les hommes sans gravité s'envoleront pour Mars - Samedi 18 mai à 20h30 et dimanche 19 mai à 17h30**

SCULPTURE Robert Arnoux s'expose à Bagatelle

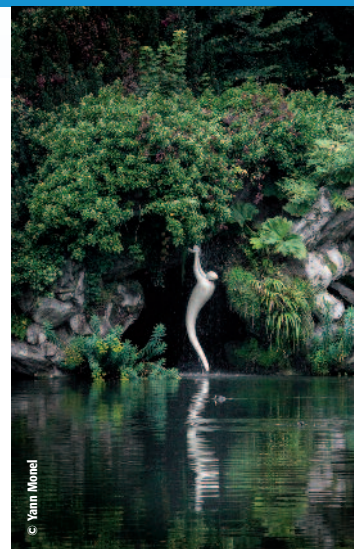
Homme de coeur, Robert Arnoux aime partager, échanger et faire comprendre son travail.

Il affectionne ce contact avec le public. C'est pourquoi il tient à partager avec

les visiteurs un parcours dans le parc de Bagatelle où il expose jusqu'au dimanche 2 juin ses sculptures. Cet artiste charentonnais a choisi de disposer une cinquantaine d'œuvres dans ce jardin prestigieux, parmi les pièces d'eau et les différents jardins. C'est un dialogue sensible et poétique qui s'installe alors, entre l'oeuvre et son écrin naturel.

Le promeneur découvre des silhouettes élancées, simplifiées à l'extrême. Il utilise une technique dite "à fresco", avec des tonalités naturelles, comme pour mieux intégrer la sculpture au végétal. Pour cela, il a choisi spécifiquement ses emplacements, sous une cascade, près d'un arbre...

Les dimanches 19 et 26 mai, puis le 2 juin, à 15h30, il fera découvrir aux visiteurs avec beaucoup de générosité son univers et son rapport à la nature. **Parc de Bagatelle - ouvert tous les jours de 9h30 à 20h - accès gratuit**



Théâtre du Val d'Osne - 49, avenue du Maréchal Leclerc, à Saint-Maurice. Réservations au 01.43.96.21.05 ou commstudiotheatre@sfr.fr

à Charenton et à Saint-Maurice

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

JUSQU'AU VENDREDI 10 MAI

10h30-11h45 : Stage peinture et expression libre

Forfait 5 jours - enfants dès 3 ans 135 €, adultes 175 €

Dans un lieu coloré, avec du matériel de grande qualité, L'Atelier de Charenton vous propose de peindre sans jugement pour vivre un précieux moment de détente... En petit groupe. Matériel fourni L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès - 06.12.61.39.08.
www.latelierdecharenton.com

Du 7 MAI AU 8 JUIN

La poésie française contemporaine

Exposition - entrée libre

Venez découvrir quelques grands noms de la poésie actuelle. Pour chacun des poètes une brève notice biographique, des textes et réflexions sur la poésie seront proposés. Dans le cadre de la biennale internationale des poètes du Val-de-Marne. Médiathèque des Quais à Charenton
01.46.76.69.09.

DIMANCHE 12 MAI

14h-18h : Ateliers intergénérationnels

35 €, 25 € (adh°15 €).

Tous les dimanches, Nataly Guetta propose dans son atelier des activités loisirs créatifs à partager en famille : peintures sur verre, mosaïques, masques, tout en bonbons...

Fournitures comprises et goûter offert. Autres séances les dimanches 19 mai, 26 mai, 2 juin, 9 juin

Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

MERCREDI 15 MAI

14h-18h : Atelier grenadine...

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations. 25 €.

Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta 06.84.59.63.24.
www.atelierscouleurs.org

20h30 : Les liaisons dangereuses

Théâtre, soirée de Gala - 42 €

La version 2012 se veut résolument actuelle et surtout rajeunie. John Malkovitch adapte le célèbre roman épistolaire et ses fameux jeux de séduction aux moyens de communication d'aujourd'hui... Tenue de soirée souhaitée

Théâtre des 2 Rives à Charenton
01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr
©Cosimo Mirco Magliocca



JEUDI 16 MAI

19h : Ils voient tout en verre : vernissage

Exposition - Entrée libre du mercredi au samedi de 13h à 18h, jusqu'au 29 juin

Exposition collective rassemblant les plus grands professionnels de la spécialité, du souffleur de verre traditionnel, aux techniques contemporaines et expérimentales. Des œuvres se situant sur le fil de l'artisanat et de l'art favorisant la correspondance des techniques du verre à la demande contemporaine dans des domaines comme l'art, l'architecture, le design ou la recherche.

Espace Art et Liberté à Charenton - 01.46.76.68.14.



Du 17 AU 1^{ER} JUIN

La fuite

Théâtre - cat. C : 18 €, 14 €, 10 €, 7 €

Du mercredi au samedi à 20h30, le dimanche à 17h. Gao Xingjian, dramaturge, metteur en scène et peintre chinois, a écrit La Fuite à la suite des événements de la place de Tian'anmen. Au cœur du chaos, une jeune actrice, un étudiant et homme d'âge mûr fuient la mise à mort.

Petit t2r à Charenton
01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

SAMEDI 18 MAI

20h30 : les hommes sans gravité s'envoleront pour Mars

Théâtre - 5 €, 10 €, 15 €. Par la compagnie Fleming Welt. Autre séance : dimanche 19 mai.

Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

21h : Les fées ont soif

Théâtre - 13 €, 10 €. Mise en scène de Marie Mainchin. Par la compagnie Les Arces.

Trois femmes en quête d'identité veulent se délivrer de l'emprise masculine qui les aliène. Toutes et tous subissons des dominations invisibles qui régissent nos rapports aux autres et au monde. Alors, oui "les Fées ont soif" de liberté. Autres séances dimanche 19 mai à 17h, vendredi 24 et samedi 25 mai à 21h.

Studio Théâtre de Charenton

Réservation indispensable au 01.43.96.21.05.



LUNDI 20 MAI

17h-18h30 : Atelier Peinture libre

Enfants dès 3 ans, adolescents 29 €

L'Atelier de Charenton propose à vos enfants de découvrir sa démarche d'expression libre, sans jugement, pour prendre confiance en ses capacités créatrices. En petit groupe. Matériel fourni. Autre séance le dimanche 2 juin de 10h30 à 11h45.

L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès - 06.12.61.39.08.
www.latelierdecharenton.com

VENDREDI 24 MAI

20h : "Incendies"

Entrée libre. Par les élèves de la classe d'Art dramatique du conservatoire O.Messiaen, autour de l'œuvre de Wajdi Mouawad. Autre séance le samedi 25 mai à 18h.

Conservatoire Olivier Messiaen à Saint-Maurice
Uniquement sur réservation au 01.45.18.81.59.

20h : Un bateau sur la marne

Cinéma sur les quais - entrée libre. Documentaire de Gérard Rondeau. A bord d'une péniche aménagée en bateau-studio, Gérard Rondeau et son équipage ont descendu le cours de la Marne depuis sa source sur le plateau de Langres, jusqu'à Paris/Charenton...

Espace Jeunesse à Charenton
01.46.76.44.48.



SAMEDI 25 MAI

20h : Le Renc'Art des Lumières

Projections - entrée libre. Le service jeunesse de Charenton, en partenariat avec des étudiants en Cinéma, vous propose la diffusion de court-métrages réalisés par des étudiants dans le cadre de leur formation. Cette projection est gratuite et ouverte à tous public.
Espace Jeunesse à Charenton
01.46.76.44.48.

20h30 : Concert de musique vocale

Libre participation. Avec la chorale "La Licorne" de Charenton et la chorale "Saint-Martin" de Bonneuil sur Marne. Chants liturgiques et profanes.
Église réformée de Charenton
12, rue Guérin - 01.43.68.09.13.

DIMANCHE 26 MAI

11h15 : Petit Concert du Dimanche Matin

9 €, 5 €, gratuit pour les élèves des Conservatoires Trio Bacchus : J.S Bach, M.D. Pujol... Flûte, alto, guitare
Église des Saints-Anges-Gardiens à Saint-Maurice
1, allée Jean Biguet
Uniquement sur réservation au 01.45.18.81.59.

14h30-18h30 : Dessin modèle vivant

50 € (adh° 15 €). Modèle inclus
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

17h : Le DuoCiel passe des castings



Par Candice Carville et Laurence Vildy. Cette année, le DuoCiel est prêt à tout pour trouver de nouveaux concerts : de la S.P.A. à la Nouvelle Star, en passant par les clubs de jazz ou de salsa, rien ne les arrêtera... mais un jury sera-t-il conquis ? Soirée chantée - 13 €, 10 €
Studio Théâtre de Charenton
Réservation indispensable au 01.43.96.21.05.

MARDI 28 MAI

19h : Concert des jeunes artistes

Entrée libre. Par les élèves des Conservatoires Charenton-Saint Maurice.
Église communale de Saint-Maurice
01.45.18.81.59.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

10h - 17h30 : Pastel et toutes les techniques sèches

50 € + 10 € modèle (adhésion 15 €).
Avec modèle vivant (pose longue)
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

10h30 : la "Butte aux Cailles" à Paris

Visite guidée du petit village du XIII^e, suivie d'un déjeuner. Organisée par la section Allemagne du Comité de Jumelage
Renseignements auprès de Brigitte Cordier
06.38.42.28.10.



15h : Biennale internationale des Poètes en Val-de-Marne

Cette manifestation soutenue par le Conseil général du Val-de-Marne a vocation à promouvoir, le plus largement possible la poésie contemporaine, française et étrangère, dans la diversité de ses écritures et de ses pratiques.
Les trois poètes qui seront accueillis à Charenton sont : Andras Petöcz (Hongrie), Marko Pogačar (Croatie) et Valeriu Stancu (Roumanie), tous trois originaires des régions du Danube.
Médiathèque des Quais à Charenton
Renseignements au 01.46.76.69.21.

DIMANCHE 2 JUIN

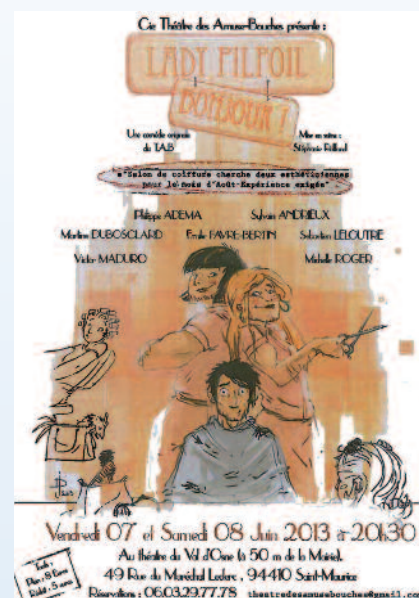
15h45 : Heures d'Orgue de Saint-Pierre de Charenton

Concert - libre participation.
Avec l'organiste Guillaume Gionta
Église Saint-Pierre de Charenton
Jean Guilcher 06.60.20.74.68.

VENDREDI 7 JUIN

20h30 : Lady Pilpoil bonjour !

Théâtre, comédie - 8 €, 5 €
Par le Théâtre des Amuse-Bouches. Autre séance le 8 juin à 20h30
Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice
theatredesamusebouches@gmail.com
ou 06 03 29 77 78



SAMEDI 8 JUIN

20h30 : Ensemble Claudio Monteverdi

"Trois, quatre, un, ...", l'Europe du XX^e siècle a capella". Concert commenté des œuvres de Poulenc à Debussy, en passant notamment par Duruflé, Britten, Szymanowski et Fauré. Libre participation.
Chapelle de Conflans à Charenton.
resa2013@ecmonteverdi.net



LUNDI 10 JUIN

18h30 : Audition de la classe de chant

Entrée libre. Par les élèves du conservatoire O. Messiaen.
Église Saint-André à Saint-Maurice
01.45.18.81.59.

GROUPE CHARENTON DEMAIN

UNE MANŒUVRE DE DIVERSION !

Ridicule et grotesque sont les premiers qualificatifs qui viennent à l'esprit pour désigner la plainte que M. Bellaïche et deux élus socialistes de Saint-Maurice ont déposée contre les Maires de Charenton, Joinville et Saint-Maurice devant le Procureur de la République de Créteil.

M. Bellaïche accuse vos Maires de "complicité de racisme, d'incitation à la haine raciale et de recel" ! Rien que ça ! Tout cela parce que **nous nous opposons à l'installation d'une aire des gens du voyage dans le Bois de Vincennes.**

Que M. Bellaïche se fasse le défenseur de l'arrivée des gens du voyage dans le Bois de Vincennes, c'est son droit le plus strict.

Transformer notre volonté et celle de nombreux Charentonnais de défendre un espace vert en "incitation à la haine raciale", c'est jouer dangereusement avec les mots et injurier vos élus : nous porterons donc plainte à notre tour pour diffamation.

Si nous ne partageons pas les mêmes idées de société avec les socialistes, si notre conception de l'organisation de la ville est différente, jamais encore à Charenton, ville de tolérance et de respect mutuel, les élus de la majorité n'avaient été la cible d'un tel personnage. Nous savons d'ailleurs que cette façon d'agir ne correspond pas à l'état d'esprit des socialistes de notre cité.

Le groupe Charenton Demain revendique haut et fort la liberté de penser, d'émettre son opinion, y compris à travers une pétition. **Nous sommes contre tout ce qui conduit à détériorer ce sanctuaire que devrait être le Bois de Vincennes.**

Que ce soient les gens du voyage, les camionnettes de prostitution ou la Foire du Trône, nous pensons que ces personnes ou ces activités n'ont pas leur place dans le Bois.

Nous avons été élus pour défendre les intérêts des Charentonnais. N'en déplaise à M. Bellaïche, nous continuerons de le faire. A l'heure où ces lignes sont écrites, plus de 4 500 Charentonnais ont signé notre pétition.

Nous vous invitons à nous rejoindre encore plus nombreux. Merci.



Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

LE NOUVEAU GRAND PARIS SUR LES RAILS.

Le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault s'était engagé à faire avancer le projet du Grand Paris et à lui donner un nouveau souffle.

Il a fallu, en prenant le temps de la concertation, tout remettre à plat et rédiger une nouvelle feuille de route avec les élus locaux. Les orientations affichées pour ce projet d'envergure sont déterminantes pour l'avenir de la Région Ile-de-France.

Le Nouveau Grand Paris vise à garantir une meilleure qualité de vie et un haut niveau d'emploi pour toute la région Capitale.

Pour les transports, Grand Paris Express est pour suivi, amélioré et intégralement financé. La Région Ile-de-France s'est mobilisée pour le financement de ce métro à hauteur de 7 milliards d'euros. A moyen terme, 90 % des Franciliens habiteront à moins de 2 km d'une gare.

Le projet est doté désormais d'une nouvelle entité, "la métropole de Paris", en charge des politiques du logement. Parce qu'il faut mettre un terme aux discriminations liées au logement, et que chaque Francilien doit pouvoir disposer d'un logement convenable et proche des transports, 70 000 logements de plus seront construits chaque année.

La réaffectation à la Société du Grand Paris de la totalité de l'augmentation de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France permettra de boucler le financement du projet. Et Jean-Marc Ayrault a confirmé que le financement du projet est "sécurisé" pour une réalisation d'ici 2030.

Pour faire face aux enjeux de demain, entre autre environnementaux et économiques, il faudra promouvoir le changement dans nos villes. Elles vont se densifier et l'accès aux logements devra être facilité. À Charenton aussi nous devons dès maintenant intégrer ces changements et construire nos projets en fonction de ces nouvelles réalités, sauf à vouloir "rester sur la touche".

Le 14 avril 2013.

Retrouvez l'actualité du Conseiller régional sur :
<http://gillesmauricebellaiche.net>
Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Président du groupe des élus "Réunir pour Changer",
Conseiller régional, entouré de J. STEFANI,
M. DEFAÏE et S. POULAIN.

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

LE BUDGET MUNICIPAL 2013 RÉPOND ENFIN À NOS PRIORITÉS, MAIS...

Nous avons trouvé certaines de nos priorités pour notre ville lors de l'examen du budget de Charenton par le dernier Conseil municipal.

- Accueil des enfants dans les crèches et les établissements scolaires : en effet, le service de la Petite Enfance prévoit de réserver de nouveaux berceaux tout en regrettant de ne pouvoir satisfaire l'ensemble des demandes.

Le service Education développe les classes mobiles en écoles primaires et, dans ce cadre, fait l'acquisition de matériel informatique.

- Aide à la jeunesse, aux plus démunis, au logement : nous sommes particulièrement favorables aux prestations nouvelles de l'Espace Jeunesse municipal. Nous sommes également sensibles à l'effort consacré au Centre Communal d'Action Sociale au travers de la revalorisation des aides aux Charentonnais en situation précaire et du développement du Pôle de médiation sociale.

- Investissements dans des bâtiments offrant de nouveaux services publics : l'acquisition d'un bâtiment réservé aux logements sociaux est prévue.

- Préservation de notre patrimoine : les travaux de ravalement longtemps demandés par notre groupe sont enfin programmés (Centre technique municipal, toiture de l'Hôtel de Ville, école Desnos, gymnase et médiathèque du quartier Bercy...).

- Actions pour le développement durable : nous saluons les travaux sur l'éclairage public qui, nous l'espérons, seront le début d'une véritable politique de l'environnement durable.

Ce budget 2013, compte tenu des contraintes et ponctions imposées par l'Etat, est construit sur des bases solides. En outre, nous prenons acte du début de réponse apporté par Monsieur le Maire sur plusieurs points pour nous essentiels : une réflexion sur les services rendus à la population, l'avenir de certains équipements publics et le devenir de la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice.

Toutefois, notre groupe s'est abstenu lors du vote en raison de la coûteuse opération "Cœur de ville". Cet "embellissement" n'était pas aujourd'hui indispensable dans le contexte de crise financière et de récession économique que traverse notre pays.



Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric,
Groupe "Charenton en mouvement"

La dégradation du Bois de Vincennes se poursuit

AIRE DES GENS DU VOYAGE

Une mobilisation sans précédent



NON au projet parisien d'installer une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes

Devant le projet parisien d'installer une aire d'accueil des gens du voyage, vos représentants élus intercommunaux ont adopté un vœu demandant à la ville de Paris d'y surseoir.

Jean-Marie Brétillon, Président de la Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice, vous invite à vous associer à cette requête auprès de la ville de Paris, en signant la pétition contre cette décision prise sans concertation des villes riveraines.

Mobilisez-vous aux côtés de vos élus.

 **Signez la pétition**

Ne plus me le proposer

Depuis maintenant plusieurs semaines, les Maires des villes riveraines du Bois de Vincennes se mobilisent contre la décision unilatérale de la ville de Paris d'installer une aire des gens du

voyage dans le Bois de Vincennes.

Vœux votés au sein des conseils municipaux et intercommunaux, manifestation le 23 mars dernier, pétitions, les Maires sont passés au stade

juridique en formant un recours contre cette décision devant le Tribunal administratif de Paris.

Au regard des courriers et des emails que nous avons reçus, la mobilisation des populations est également importante.

La pétition que nous avons mise en ligne sur le site Internet de la ville et dans le Charenton Magazine a recueilli plus de 4 500 signatures. Nous vous invitons bien sûr à continuer et à être encore plus nombreux car il s'agit de la préservation du Bois de Vincennes.

Pétition sur le www.charenton.fr ■

FOIRE DU TRÔNE

Des conditions de circulation et de stationnement cauchemardesques



Chaque année, à la même époque, les Charentonnais subissent les nuisances de la Foire du Trône qui accueille des milliers de visiteurs. Le Bois de Vincennes est lui aussi l'objet de dégradations en tous genres de la part d'automobilistes peu scrupuleux : poteaux enfoncés, voitures garés sur le gazon, sur les pistes cyclables ou pire sur les bateaux des habitations. Quelques week-ends particulièrement difficiles nous attendent encore.

Le Maire, Jean-Marie Brétillon, a de nouveau écrit au Maire de Paris, Bertrand Delanoë, ainsi qu'à la Préfecture de police pour leur faire part, photos à l'appui, de ces difficultés récurrentes qui, d'année en année, ne trouvent malheureusement aucune réponse.

Bien qu'elle ne travaille pas habituellement le dimanche, la police municipale était mobilisée, pour essayer autant que faire se peut de verbaliser les stationnements dangereux.

Cette situation est vraiment insupportable et là encore, le Bois de Vincennes est une fois de plus sacrifié.

Les gens du voyage, les forains ne sont pas directement en cause ; ce qui l'est, c'est le Bois de Vincennes qui fait les frais d'activités qui n'ont pas lieu d'être sur ce qui devrait demeurer un sanctuaire. ■



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans,

venez vous faire recenser :

- de mai à août 2013 pour les jeunes garçons et filles nés en mai 1997,
- de juin à septembre 2013 pour ceux nés en juin 1997,
- de juillet à octobre 2013 pour ceux nés en juillet 1997.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri

de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Jessy ZAOUI

Liel GAZ ATLANI

Leïla SMAALI

Rachel AZIZA

Ayman DARBOUCHI

Louis JAROUSSEAU

Alicia CHERQUI

Linoï AZOULAY

Lilou FRANCISCO

Antoine GUO

Amy SY

Elly ZAGHROUN

Sasha TORDJMAN

Dionkounda TOUNKARA

Ariel DILOUYA

Charlie LAHMI

Marlon MARCIANO

Charlène TRAN

Kenny MOLNAR

Aaron MARTINEZ

Blandine HABETS

et Marc BILAND

Chayma KAROURI

et Youcef CHIKH BLED

Anne-Sophie LAURAND

et Christophe PICARD

Lara CAUVIN

et Sébastien PONZIO

Dounia AFERMACH

et Souleymane CISSE

Nathalie MAIRE

et Patrick TYMEN

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Mary MORGENSTERN

Liliane GOLDSZTEJN veuve KAUFMANN

Brigitte ANDRÉ

Claudine CASCARET veuve THÉVON

Jean-Pierre CANY

Pierre GELY

Cheikh NGOM

Paul COFFINET

Dominique MARLIAC

Louis PAULET

Jeannine ROCHARD veuve BERTRAND

Louis CONRAD

Julie GUEDALIA veuve DANINO

Andonetta BRUSCIANO épouse BUREAU

Jacqueline BOLLENGIER veuve DONCHE

Rosa YESSAD épouse KOUDECH

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Aurélie DEJOIE

et Mohammed LAHCENE NECER

Déborah ABÉCASSIS

et Cédric ASSAYAG

Nadia FARDJALLAH

et Nazim KEBAILI



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes
chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée

Caroline Campos-Brétilon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
ccampos@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matin de 10h à 12h devant l'entrée du marché couvert en centre-ville. Elle sera également présente le samedi 18 mai devant le magasin Aldi, le samedi 25 mai place des Marseillais et le samedi 1^{er} juin devant le centre commercial Bercy 2.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 12 mai

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc
94410 St-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 19 mai

Pharmacie BERNHARD
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Lundi 20 mai

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 26 mai

Pharmacie LACLAIRE
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 2 juin

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 9 juin

Pharmacie de GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. **Appelez le 15.**

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le mardi 14 mai à 19h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de ville de Charenton, le jeudi 30 mai, à partir de 19h.

COLLECTE SÉLECTIVE

Jours de ramassage

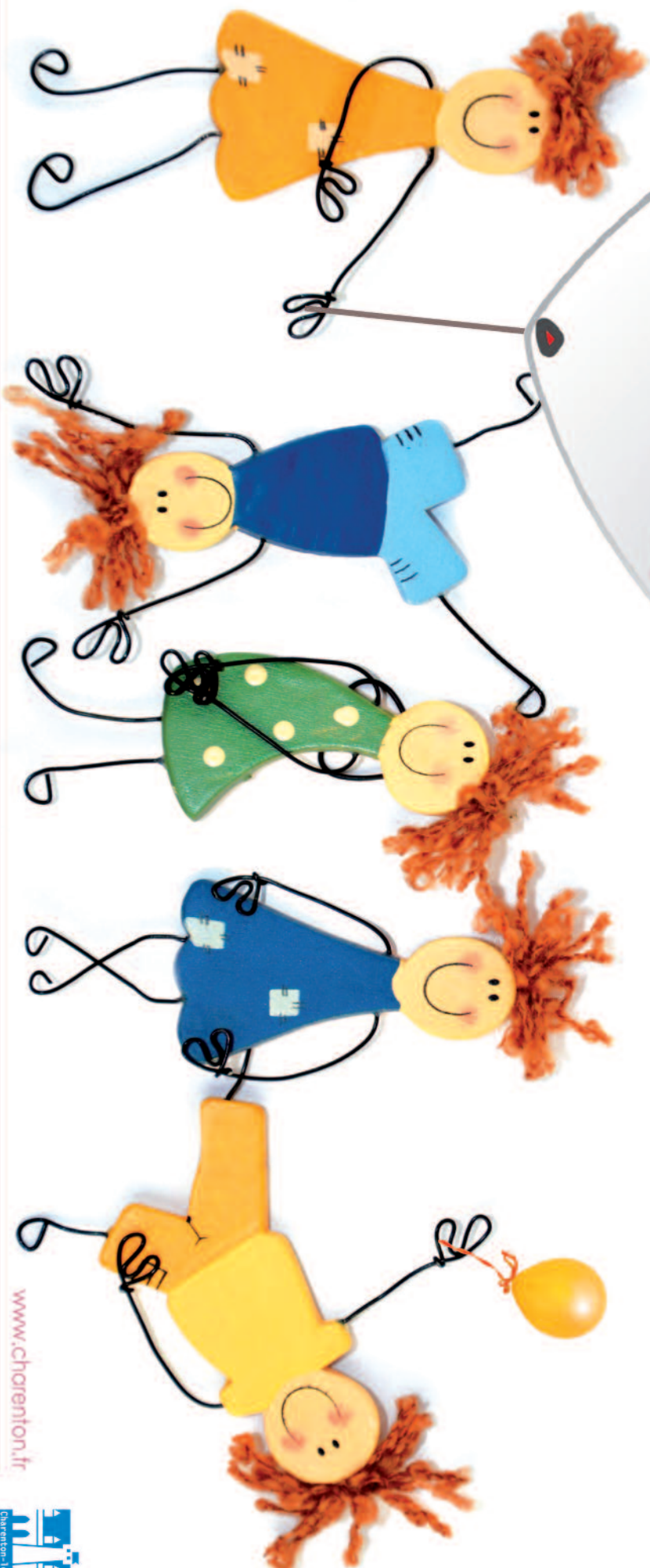
- Les containers verts (ordures ménagères)
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- Les containers marrons (multi-matériaux)
mardi et vendredi.
- Les containers bleus (verre)
vendredi.
- Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), pour tous : mardi.

Les encombrants doivent être sortis le lundi, à partir de 19h30, sous peine d'amende.

VENDREDI 24 MAI 2013
DE 16H À 19H • PLACE BRIAND
*Bonne fête
Maman !*



Venez passer un après-midi
de fête avec vos enfants !



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE